Montréal vendredi 2 décembre 2011 Le plus grand quotidien français d'Amérique
128e année N° 38 56 pages, 5 cahiers

79 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **92 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

ÉVÉNEMENTS GRAVES IMPLIQUANT DES POLICIERS

DES CIVILS ENCADRERONT LES ENQUÊTES

Québec veut corriger un système dont la crédibilité et l'impartialité ont été minées par de nombreuses affaires.
PAGES A2 ET A3

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE





PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

SUICIDE DE **MARJORIE RAYMOND**

DES ADOS DANS LA TEMPÊTE

« On n'arrête pas de recevoir des messages d'insultes de personnes qu'on connaît même pas ! »
PAGES A6 ET A7

LES COMMENTAIRES DE NOS LECTEURS
DÉBATS PAGE A23

PHOTOMONTAGE LA PRESSE



EXCLUSIF

ÉDIFICES FÉDÉRAUX AU QUÉBEC

UN NOËL SANS SAPIN

Une directive interdit les décorations du temps des Fêtes « dans l'aire d'accueil et dans les espaces de travail accessibles à la clientèle ». PAGE A5



EXCLUSIF CAISSE DE DÉPÔT

« C'EST EN FRANÇAIS À MONTRÉAL, C'EST TOUT. C'EST NON NÉGOCIABLE. »

Ivanhoé Cambridge se défend et affirme à *La Presse* que la connaissance du français à la Caisse est une exigence. Sans fixer d'échéancier. PAGE A8

ALUMINIUM

UN AVENIR MOINS BRILLANT POUR LE QUÉBEC

Les nouvelles usines seront notamment situées au Moyen-Orient, où il y a encore de l'énergie à bas prix. AFFAIRES

IMPACT

NOUVEAUX VISAGES, NOUVEAUX MAILLOTS

SPORTS

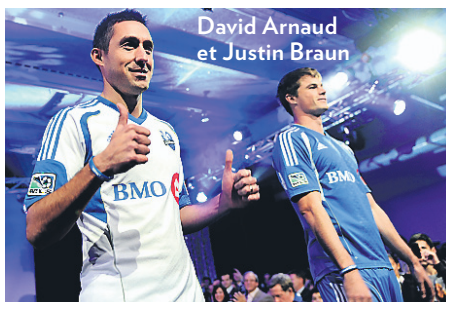


PHOTO BERNARD BRAULT, LA PRESSE

ENVIRONNEMENT

DE KYOTO À FORT McMURRAY

VINCENT MARISSAL
PAGE A15

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !
LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS
EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE.CA
PAGE A19

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
C'est dans les garderies libérales qu'il y a le plus de camions de construction pour les enfants.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

RBC Banque Royale

Offrir un cadeau n'a jamais été aussi facile

La carte-cadeau Visa‡ RBC® est le cadeau parfait pour toutes les personnes figurant sur votre liste. Pour en savoir plus, rendez-vous au **www.rbc.com/cartecadeauvisa** ou dans une succursale RBC Banque Royale®.

Une banque de conseils pour vous guider.MC



®/MC Marque(s) de commerce de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ‡ Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. VPS66061

ENQUÊTES INDÉPENDANTES SUR DES CORPS POLICIERS 1999-2011*

Nombre total d'enquêtes	Sans mise en accusation de policiers	Avec mise en accusation de policiers	Enquêtes encore en cours
339	295	3	41

* Jusqu'au 30 juin 2011

Source : ministère de la Sécurité publique du Québec

LES POLICIERS CONTINUERONT D'ENQUÊTER SUR LEURS PAIRS

Québec met sur pied une instance civile qui encadrera leur travail

Québec cède aux pressions nées de l'affaire Villanueva et révise le mécanisme des enquêtes portant sur des événements graves impliquant des policiers. Le gouvernement créera un Bureau de surveillance des enquêtes policières composé uniquement de civils. Les enquêtes seront mieux encadrées, mais elles continueront d'être menées par des policiers. Un compromis qui risque de ne pas plaire à tout le monde.

DENIS LESSARD, ISABELLE HACHEY ET HUGO MEUNIER

Québec créera un Bureau de surveillance des enquêtes policières, composé de civils et doté de tous les pouvoirs nécessaires pour encadrer les enquêtes sur des événements graves impliquant des policiers, a appris *La Presse*.

Le projet de « Loi concernant les enquêtes policières indépendantes » sera déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale, par le ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil.

Le projet de loi vise à corriger un système dont la crédibilité et l'impartialité ont été mises à mal par de nombreuses affaires, dont la mort de Fredy Villanueva, tombé sous les balles d'un policier montréalais en 2008.

Le Bureau s'assurera que les enquêtes des policiers sur leurs confrères soient réalisées selon les règles, afin de dissiper toute perception de favoritisme des enquêteurs envers leurs collègues policiers.

Un directeur à la surveillance policière sera désigné par le Conseil des ministres. On s'attend à ce qu'il s'adjoigne de six à dix personnes, toutes des civils, sans liens passés avec des corps policiers.

L'enquête sur le terrain continuera d'être menée par des policiers. Par souci de transparence, elle sera confiée à un corps policier différent de celui de l'agent impliqué dans l'événement, comme c'est le cas actuellement.

Les membres du Bureau de surveillance auront les pouvoirs dévolus aux corps policiers; ils pourront par exemple se rendre sur le lieu des événements et exiger que l'on sécurise la scène de crime.

De plus, ils pourront s'assurer que les interrogatoires soient réalisés dans les délais prescrits – dans l'affaire Villanueva, les deux policiers ont été interrogés après un long délai, ce qui a pu donner l'impression que leurs dépositions avaient été coordonnées.

Une victoire pour les policiers

Le maintien du système actuel constitue une victoire pour les policiers de la province, qui refusaient que les enquêtes soient directement confiées à une escouade civile, comme l'a recommandé la protectrice du citoyen, en février 2010.

Mais selon la protectrice du citoyen, Québec n'a plus le choix de réformer un système en faillite.

Dans son rapport, Raymonde Saint-Germain constate l'échec du système actuel, qui ne permet pas de s'assurer de l'impartialité des enquêtes menées sur les policiers.

Le fait qu'une enquête soit menée un jour par la Sûreté du Québec (SQ) sur des agents du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et, le lendemain, par le SPVM sur des agents de la SQ « mine, à la base même, l'indépendance de ces enquêtes », souligne le rapport.

Au Canada, plusieurs commissions d'enquête menées après des bavures policières ont conclu qu'il n'était pas souhaitable de confier à un autre service de police les enquêtes criminelles portant sur des incidents graves impliquant des policiers, puisque cela ne permet pas de garantir leur indépendance.

Au pays, la tendance générale est d'ailleurs à la création d'organismes indépendants pour réaliser les enquêtes criminelles sur des événements impliquant des policiers. Outre l'Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique se sont dotés de tels organismes au cours des dernières années.

« Il faut briser ce cercle vicieux. Si des policiers ont été formés pour mener des enquêtes, les civils en sont aussi capables. »

— Nicole Fillion, coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés

Le projet de loi s'inspire plutôt du modèle proposé par André Fiset, avocat de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), dans un rapport publié en mai et intitulé *Qui doit policer la police ?*

Selon ce rapport, le système québécois n'est pas parfait, mais il est meilleur que d'autres, à commencer par celui de l'Ontario, régulièrement cité en exemple au Québec.

Le rapport descend en flammes celui de la protectrice du citoyen, qui a recommandé la création d'une escouade composée en majorité de civils pour enquêter sur la police. Ce modèle, inspiré de celui de l'Ontario, serait coûteux et inefficace, selon l'APPQ.

Les policiers plus expérimentés ?

Denis Côté, président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, n'a pas voulu confirmer avoir été consulté par le ministère de la Sécurité publique dans ce dossier – une information obtenue à Québec.

Mais à quelques heures de l'annonce, la fermeté de ses commentaires ne laissait pas de doute sur les orientations adoptées par Québec.

« La Fédération a toujours tenu mordicus à ce que les enquêtes soient conduites par des policiers. On est conscients qu'il y a une crise de confiance du public envers ces enquêtes, le gouvernement pourrait bien travailler sur le plan de la perception. Mais le travail devra continuer à être fait sur le terrain par des policiers. Il n'y a pas de civils qui maîtrisent le type d'intervention qu'on fait », tranche-t-il.

M. Côté a approuvé à l'avance la création du nouveau Bureau. « Une fois que l'enquête est menée, on n'a pas d'objection à ce que ce soit regardé par un autre organisme. »

Les policiers soutiennent que les enquêtes, complexes, doivent être menées par des policiers expérimentés. Des civils n'y seraient pas à leur place.

Mais le projet de loi du ministre Dutil risque de décevoir les critiques du système actuel, qui militent pour que les policiers cessent d'enquêter sur leurs confrères.

Comme la protectrice du citoyen, la Ligue des droits et libertés réclame une formule d'enquête indépendante. « Il faut briser ce cercle vicieux. Si des policiers ont été formés pour mener des enquêtes, les civils en sont aussi capables », croit Nicole Fillion, coordonnatrice de la Ligue et avocate. Elle juge que le ministre de la Sécurité publique est mal placé pour réformer le système. « Les derniers sous-ministres étaient tous des policiers. On pense que c'est le ministre de la Justice qui devrait piloter le dossier. »

« Les corps de police et les syndicats sont très puissants et refusent la création d'un bureau indépendant parce qu'ils perdraient la mainmise sur ces enquêtes », estime pour sa part le criminaliste à la retraite Jacques Bellemare.

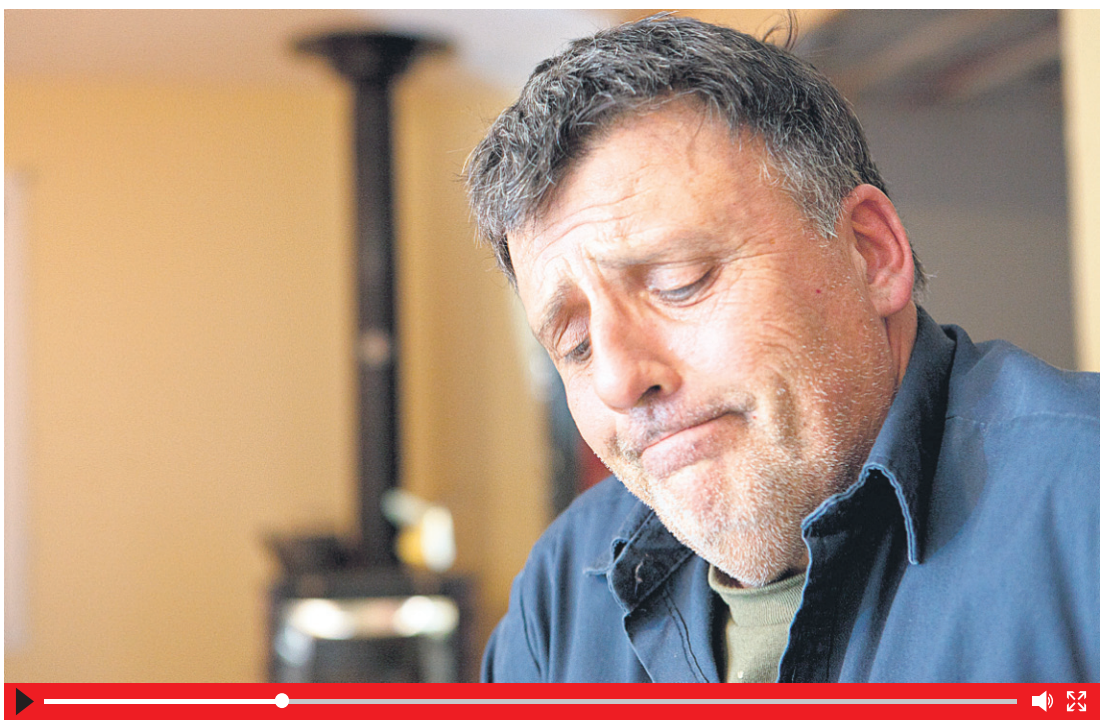
Son rapport, déposé en 1988 à la suite de l'affaire Anthony Griffin, a mené à la création du Comité de déontologie policière du Québec. Aujourd'hui, Me Bellemare juge une fois de plus que le système doit être réformé en profondeur. « Le gouvernement doit prendre ses responsabilités », estime-t-il.

Le gouvernement et l'opposition péquiste discuteront la semaine prochaine des groupes susceptibles d'être entendus dans le cadre d'une consultation qui devrait être tenue avant le retour des députés à l'Assemblée nationale, à la mi-février 2012.

Beaucoup de débats en vue.



NOTRE VIDÉO > QUAND LA POLICE ENQUÊTE SUR LA POLICE



Sur www.lapresse.ca/policiers

Comment les proches de personnes abattues par des policiers réagissent-ils à la création d'un Bureau de surveillance des enquêtes policières ? Hugo Meunier s'est entretenu avec la mère de Patrick Limoges et le père de Patrick Saulnier, qui ont tous deux péri lors d'interventions policières.
Un reportage à voir sur La Presse.ca.

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous !	AFFAIRES 12	Horaire télévision	ARTS 8
Astrologie du jour	AFFAIRES 11	Loteries	A 21
Bourses	AFFAIRES 8, 9	Monde	A 19, 20, 21
Débats	A 22, 23	Petites annonces	AFFAIRES 10
Décès	AFFAIRES 10, 11	Sudoku	AFFAIRES 4

Météo

Nuageux avec averses de pluie ou de neige, maximum **4**, minimum **-7**. AFFAIRES **10**

L'ENQUÊTE INDÉPENDANTE

Une enquête indépendante (autrefois appelée « politique ministérielle ») est déclenchée lors d'un événement grave au cours duquel une personne meurt ou subit des blessures susceptibles d'entraîner son décès à la suite d'une intervention policière ou de sa détention par un corps de police.

Il s'agit d'une enquête policière conduite par un autre corps de police que celui impliqué dans un événement grave afin d'éviter, par souci d'objectivité et d'impartialité, qu'un corps de police ne mène une enquête sur les agissements de ses propres membres. L'enquête indépendante tente d'établir si des éléments de preuve permettent de croire qu'une infraction criminelle a été commise par les policiers impliqués. Comme dans toute autre enquête, un rapport est ensuite soumis à l'attention du Directeur des poursuites criminelles et pénales.

Une enquête indépendante peut être menée par la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Montréal ou le Service de police de la Ville de Québec.

Source : ministère de la Sécurité publique du Québec



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

Le maintien du système actuel constitue une victoire pour les policiers de la province, qui refusaient que les enquêtes soient directement confiées à une escouade civile, comme l'a recommandé la protectrice du citoyen, en février 2010.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

Le 7 juin 2011, Mario Hamel, 40 ans, et Patrick Limoges, 36 ans, ont été tués dans une opération policière au centre-ville de Montréal.

339 ENQUÊTES, 3 ACCUSATIONS

ISABELLE HACHEY
ET HUGO MEUNIER

Au Québec, 339 personnes ont été tuées ou blessées gravement par un policier depuis 12 ans. Or, sur les 339 enquêtes policières menées sur ces incidents, seulement 3 ont mené à des accusations criminelles contre les policiers impliqués dans ces opérations ayant très mal tourné.

Ces chiffres troublent profondément Paul Monty, ancien commissaire à la déontologie policière du Québec, mais ne l'étonnent pas vraiment.

« Je me souviens de certains dossiers qui auraient pu être envoyés au procureur, mais qui ne l'ont pas été. Les enquêteurs avaient tourné les coins ronds. Ce n'était pas nécessairement de la malhonnêteté, mais c'est ce qu'on appelle l'esprit de corps ; les policiers comprenaient la situation de leurs collègues, donc les pardonnaient. »

L'ancien caporal de la Sûreté du Québec Gaétan Rivest soutient quant à lui avoir carrément truqué des rapports à plusieurs occasions.

L'ex-policier a enquêté sur la mort d'Yvon Lafrance, tué d'une balle à la poitrine par un policier de Montréal en 1989. « Quand le policier a tiré, sa vie n'était pas en danger. Il n'a simplement pas eu les nerfs pour supporter la pression », affirme M. Rivest.

« Au poste, le policier parlait beaucoup. J'ai dit à mon partenaire de ne rien prendre par écrit, parce qu'il était en train de se mettre les pieds dans le plat. Je suis sorti de la salle d'interrogatoire et j'ai dit à son représentant syndical : "Va parler à ton policier, dis-lui de bien écouter les questions que je lui pose. Les réponses sont dans mes questions. Sinon, je vais devoir l'accuser d'avoir déchargé son arme à feu de façon dangereuse." »

Gaétan Rivest est ensuite retourné dans la salle d'interrogatoire et s'est mis à suggérer des réponses au policier. « Je lui demandais : "Sentiez-vous votre vie en danger, la personne avançait-elle vers vous, avait-elle quelque chose dans les mains..." Je lui ai offert des portes de sortie. Si je ne l'avais pas fait, c'est certain qu'il y aurait eu un procès. »

« On se tient entre policiers. Si on est capable d'arranger un rapport sans que ça nous revienne dans le visage, on va le faire. » — Gaétan Rivest, ex-caporal de la Sûreté du Québec

Dans un autre cas, l'ancien caporal a enquêté sur la mort d'un détenu qui avait utilisé sa ceinture pour se suicider dans sa cellule. « Le policier aurait dû la lui retirer lors de la fouille. J'ai couvert sa négligence en expliquant que le détenu était tellement obèse que sa ceinture était difficile à détecter. Cela a passé. Le coroner a tout accepté et ça a fini là », ajoute M. Rivest, qui a lui-même eu des démêlés avec la justice après son retrait des forces policières.

« Il y a une façon de faire dire quelque chose à un témoin, de décrire une scène de crime, conclut-il. On se tient entre policiers. Si on est capables d'arranger un rapport sans que cela nous revienne dans le visage, on va le faire. »

QUAND LA POLICE TUE

Jean-Pierre Lizotte

Dans la nuit du 5 septembre 1999, le sans-abri Jean-Pierre Lizotte, 45 ans, a été violemment battu par deux policiers et le portier d'un bar du boulevard Saint-Laurent. Paralysé, avec deux vertèbres sectionnées, il a rendu l'âme deux mois plus tard à l'hôpital. Aucune accusation n'a été portée contre les policiers, qui ont toutefois reçu un blâme du Comité de déontologie policière. L'affaire est toujours devant les tribunaux.

Michel Berniquez

Michel Berniquez a été arrêté par six policiers après une bagarre survenue le 28 juin 2003, à Montréal-Nord. L'homme de 45 ans est mort peu après son arrestation des suites de problèmes cardiorespiratoires. Aucune accusation n'a été portée contre les policiers. Une enquête publique du coroner est en cours.

Benoît Richer

Benoit Richer a été tué lors d'une fusillade avec des policiers montréalais survenue à Laval, le 20 juillet 2004, au terme d'une poursuite en voiture. Le fugitif était recherché par la police pour tentative de meurtre sur un agent de la paix. L'homme de 28 ans se serait peut-être suicidé avec son arme.

Mohamed Anas Bennis

Le 1er décembre 2005, Mohamed Anas Bennis, 24 ans, a été abattu de deux balles par un policier lorsqu'il sortait d'une mosquée du quartier Côte-Des-Neiges. Aucune accusation n'a été portée contre le policier, selon qui le jeune homme se serait jeté sur lui pour le poignarder sans raison. La famille, qui n'a jamais cru à cette version des faits, a réclamé, puis boycotté l'enquête publique du coroner, qui a blanchi le policier.

Quilem Registre

Le 14 octobre 2007, Quilem Registre a été arrêté au terme d'une intervention policière musclée à Montréal. Deux policiers ont utilisé le pistolet électrique à six reprises pour le maîtriser. Il est mort quatre jours plus tard. Aucune accusation criminelle n'a été portée, mais les agents impliqués ont reçu un blâme du Comité de déontologie policière.

Fredy Villanueva

Le jeune homme de 18 ans est mort sous les balles d'un policier montréalais le 9 août 2008, dans un parc de Montréal-Nord. Le lendemain, une manifestation a tourné à l'émeute dans ce quartier chaud de la métropole. L'enquête publique du coroner, dont les conclusions n'ont pas encore été dévoilées, a déjà révélé que les policiers impliqués avaient eu droit à un traitement différent de celui accordé aux témoins civils.

Patrick Limoges
Mario Hamel

Le 7 juin 2011, Mario Hamel, 40 ans, et Patrick Limoges, 36 ans, ont été tués dans une opération policière au centre-ville. Les quatre policiers impliqués tentaient de neutraliser Mario Hamel, un sans-abri en crise qui éventrait des sacs à ordures avec un couteau. Trois coups de feu auraient été tirés. Une balle aurait ricoché sur le sol, pour atteindre mortellement Patrick Limoges, un passant qui se rendait au travail. L'enquête, confiée à la SQ, est toujours en cours.


N°5
N°5
CHANEL
PARIS
PARFUM
HOLT RENFREW LA BAIE PHARMAPRIX JEAN COUTU OGILVY MURALE
www.chanel.ca ©CHANEL, Inc. CHANEL N°5 ® ® CHANEL S. de R.L.

Pas de décorations de Noël dans les bureaux de Service Canada

EXCLUSIF

ANDRÉ NOËL

Les Québécois qui vont dans les bureaux de Service Canada, principal point de services du gouvernement fédéral, n'y verront pas la moindre décoration de Noël; une directive diffusée il y a trois semaines les a tout bonnement interdites.

Loin de s'en offusquer, un des responsables du syndicat y voit une mesure « tout à fait justifiée » visant à ne pas heurter les sensibilités religieuses.

Le 9 novembre, Marc Simoneau, directeur exécutif principal de Service Canada au Québec, a fait circuler ce courriel dans les 118 bureaux de service du Québec, qui s'occupent de sujets aussi divers que l'assurance emploi, la délivrance des passeports ou les prestations de retraite:

« Voici quelques orientations simples qui devraient vous guider dans vos réponses aux employés désireux de décorer leur centre de Service Canada pour le temps des Fêtes », explique M. Simoneau dans son courriel, obtenu par *La Presse*.

« 1. Aucune décoration dans l'aire d'accueil et dans les espaces de travail accessibles à la clientèle; 2. Décoration permise dans l'aire réservée aux employés, dans la mesure évidemment où on respecte les règles élémentaires de sécurité et de bon goût. »

Surpris de ne pas pouvoir accrocher la moindre couronne de Noël à la vue des visiteurs, des employés se sont adressés à leur syndicat, en vain.

Dans un courriel, également obtenu par *La Presse*, Guy Boulanger, représentant du Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada, explique qu'il approuve cette interdiction.

Cette « simple directive » vise « à s'assurer de ne pas attirer de critiques et de plaintes reliées aux croyances religieuses et aux droits de la personne et qui, par ailleurs, me sembleraient encore tout à fait justifiées », a-t-il écrit mardi. Joint au téléphone hier, M. Boulanger a maintenu cette position.

Résultat de la directive, le complexe Guy-Favreau, principal édifice du gouvernement fédéral au centre-ville de Montréal, est dépourvu de tout signe soulignant l'arrivée prochaine de Noël. Les vastes bureaux de Service Canada, de Passeport Canada ou du Service fédéral de médiation et de conciliation sont aussi ternes que d'habitude.





PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE.

Le contraste est saisissant entre le complexe Desjardins (à gauche), qui abrite de nombreux bureaux du gouvernement du Québec, et le complexe Guy-Favreau (à droite), principal édifice du gouvernement fédéral au centre-ville de Montréal.

« Pourquoi cette interdiction? Je suis musulmane et la fête de Noël est une fête chrétienne, mais ça ne me choque pas du tout qu'elle soit fêtée, au contraire! Il faut fêter! » —Sherin Salem, jeune professionnelle rencontrée dans les bureaux de Service Canada

Les citoyens qui attendaient d'être servis dans les bureaux de Service Canada, hier midi, se sont montrés étonnés lorsqu'un journaliste les a informés de l'interdiction de mettre des décorations de Noël.

« Bien sûr, Noël est une fête chrétienne, mais ces décorations, ça n'a rien d'hostile envers les autres religions », a dit Stéphanie Kova. « Je ne suis pas croyant, mais cette directive m'apparaît ridicule », a dit son voisin, qui a demandé de taire son nom.

La plus critique était Sherin Salem, jeune professionnelle portant le foulard. « Pourquoi cette interdiction? a-t-elle demandé. Je suis musulmane et la fête de Noël est une fête chrétienne, mais ça ne me choque pas du tout qu'elle soit fêtée, au contraire! Il faut fêter! »

De l'autre côté du boulevard René-Lévesque, au complexe Desjardins, le contraste est saisissant. La place centrale de cet édifice, qui abrite de nombreux bureaux du gouvernement du Québec, est occupée par le « village du père Noël »: les sapins vert et blanc, illuminés d'ampoules bleues, entourent « l'hôtel de ville », le renne, la glissoire et la « caisse populaire » du père Noël.

Une maquette géante d'une église complète ce village pour tout-petits. Hayat Yazine, autre jeune musulmane portant le foulard, a dit que ce symbole catholique, dressé dans un lieu public, ne l'offusquait en rien. « C'est très correct, cette église, a-t-elle dit. Pourquoi je serais contre ça? »

La Presse a tenté d'avoir des explications auprès de Service Canada, mais personne ne nous a répondu.

LE 31

VENTE SEMI-ANNUELLE CALVIN KLEIN

25% DE RABAIS
SUR VOS SOUS-VÊTEMENTS
ET BAS ESSENTIELS FAVORIS
SPÉCIALEMENT IDENTIFIÉS

LE BOXEUR LONG
MICRO STRETCH
23 95

Le grand confort de la microfibre soyeuse totalement stretch dans tous les sens pour un sous-vêtement parfaitement moulant. Forme profilée, découpée par une couture surfilée en rouge sur bleu acier ou noir. Logo brodé sur bande élastique enrobée pour plus de confort, P.m.g.tg. Rég. 32.00 style 7074.



achats EN LIGNE simons.ca

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, CARREFOUR LAVAL
• SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE • COMMANDES TÉLÉPHONIQUES 1-877-666-1840

KIT DE NOËL AU PRIX DE VOS SOUHAITS



RS-300PKG YAMAHA
Ensemble stéréo avec récepteur 2 x 50 w et haut-parleurs fini noir piano et station iPod incluse.

699 $

YAMAHA

FILLION ÉLECTRONIQUE
VOUS ÊTES BIEN ENTOURÉ

MONTRÉAL : 5690, Sherbrooke Est, Qc, H1N 1A1 T : 514-254–6041
LAVAL : 2323, Aut. des Laurentides, Qc, H7S 1Z7 T : 450-688-0333
www.fillion.ca

ACTUALITÉS

Coupables par association

Les amis de Marjorie Raymond goûtent à la fureur des internautes depuis son suicide

Le suicide de Marjorie Raymond, lundi, a happé tout le monde à Sainte-Anne-des-Monts. Mais le choc se répercute bien au-delà de la ville ; il atteint le Québec et plus encore. Et l'indignation générale suscitée par l'intimidation dont a souffert Marjorie a engendré un courant de haine qui déferle notamment sur Facebook et heurte tous ceux qui ont côtoyé Marjorie. Une haine démesurée et injustifiée, estiment les jeunes. Dans la polyvalente du bord du fleuve, où nous avons rencontré des adolescents encore sous le choc, il n'y a pas de bons ni de méchants. Juste des ados, en deuil.

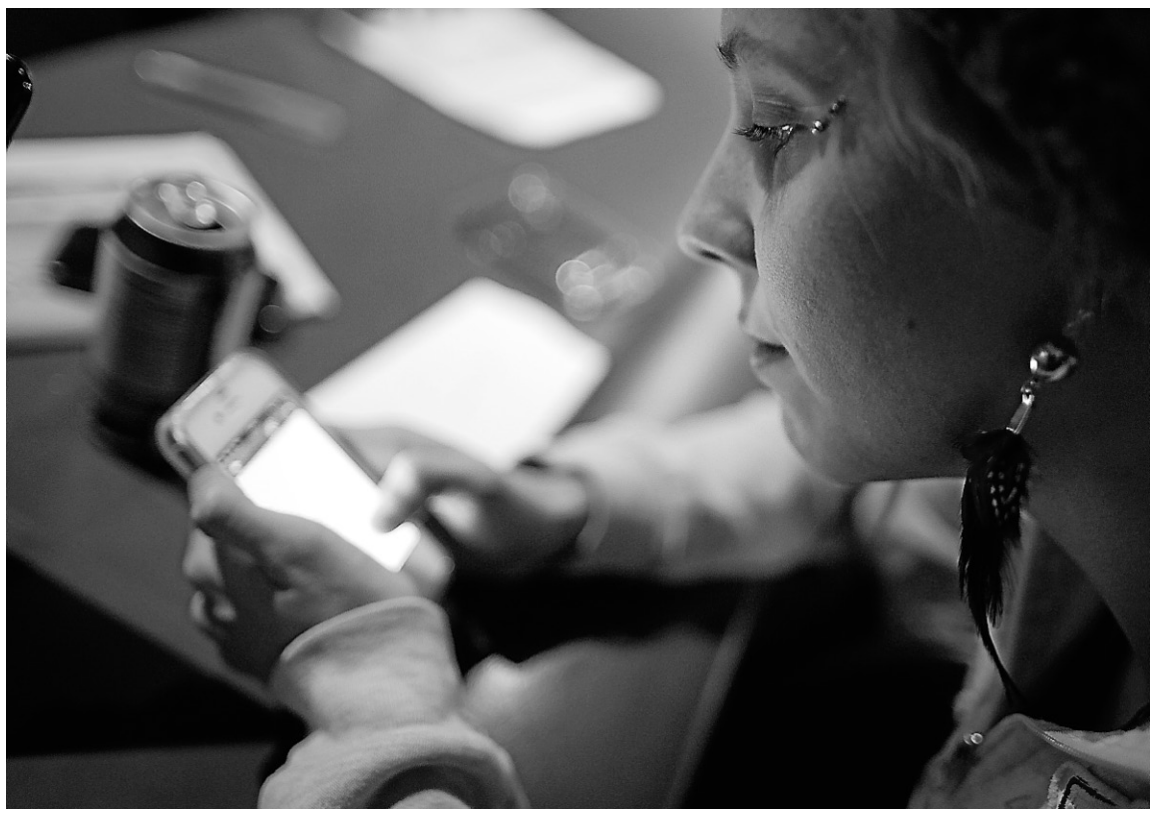


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Julie regarde les textos haineux reçus par sa sœur Sophie (noms fictifs). Cette dernière s'est battue avec Marjorie Raymond un mois avant son suicide et est considérée par plusieurs comme la principale responsable de sa mort. Les autres membres du clan des deux adolescentes reçoivent aussi leur part de messages hostiles sur l'internet.

JUDITH LACHAPELLE

SAINTE-ANNE-DES-MONTS — « Là, là, dites au monde qu'y faut que ça arrête ! On n'arrête pas de recevoir des messages d'insultes de personnes qu'on connaît même pas ! Y savent même pas qui ont est ! Ils veulent-tu d'un autre suicide ? »

Devant l'école secondaire Gabriel-Le Courtois, sous le vent frisquet qui balaie le fleuve, une douzaine d'adolescents grillent une cigarette en sautillant. Ils étaient dans le même clan que Marjorie Raymond. Ils sont aussi dans le même clan qu'une autre adolescente – qu'on prénommera Sophie pour les besoins de l'article –, ciblée depuis lundi comme étant le « tyran » de Marjorie. Et s'il faut en croire les tas de messages qu'ils reçoivent sur Facebook, ils sont tout simplement coupables par association.

Marjorie Raymond, 15 ans, élève de 3e secondaire, était une jolie adolescente aux longs cheveux noirs. « Elle faisait partie des filles les plus populaires de l'école », dit sa mère, Chantale Larose. Une fille bien entourée, qui sortait souvent avec ses copains et qui avait du succès auprès des garçons. Une fille souriante, disent ses amis. « Elle essuyait nos larmes et nous disait que tout allait s'arranger », se souvient une fille.

Dans la bande de garçons et de filles, Marjorie et Sophie n'étaient pas meilleures amies, mais bonnes copines. Sur Facebook, des photos les montrent ensemble, enlacées, posant pour le photographe.

Mais depuis quelque temps, « Marjorie n'allait pas bien, affirme un garçon. Elle n'était pas heureuse. » « Elle disait qu'elle se trouvait grosse et laide, alors que c'était vraiment pas le cas », ajoute une fille.

Et puis, il y a eu cette bataille, il y a un mois, avec Sophie. Une histoire de jalousie à cause d'un garçon que convoitait Sophie, mais qui s'est retrouvé dans les bras de Marjorie. Un beau jour de la fin octobre, Sophie, folle de jalousie, a saisi Marjorie par les cheveux et lui a balancé la tête sur un casier. Une empoignade a suivi entre les deux filles. Résultat : deux jours de suspension pour Marjorie, cinq pour Sophie.

Marjorie, dit sa mère, ne s'est pas remise de l'épisode. « Elle pleurait beaucoup, elle était toujours fatiguée », raconte-t-elle, assise dans la cuisine de la maison familiale. Marjorie a pratiquement cessé d'aller à ses cours, ne voulait plus se retrouver dans la même classe que Sophie. « Ça chuchotait dans son dos, raconte sa mère. À sa place, moi non plus, je n'aurais pas voulu y aller. » Ce n'était pas le premier épisode d'intimidation que Marjorie subissait : chaque année, depuis trois ans, un élève plus vieux qu'elle en avait fait son souffre-douleur pendant de brèves périodes. Mais selon plusieurs témoignages, c'était la première fois que Sophie et Marjorie s'affrontaient.

« C'était juste une chicane de filles ! », lance un garçon, devant l'école. « Mais c'est une guerre de filles qui a dégénéré », dit Mme Larose. Dans la longue lettre qu'elle a laissée à sa famille, Marjorie garde une phrase à la fin pour accuser « la vie et les gens jaloux, qui veulent seulement gâcher le bonheur des autres ».

Pris à partie

Quand elle a écopé d'une suspension de cinq jours le 1er novembre après s'être battue avec Marjorie, Sophie s'en est vantée sur son profil Facebook, laissant entendre qu'elle avait pris sa revanche sur sa rivale. Près d'une vingtaine de ses « amis Facebook » s'en sont amusés.

Mardi, dans une conversation sur Facebook, des élèves ont accusé Sophie d'avoir « une mort sur la conscience ». En deux heures, une centaine de messages ont été publiés sur le profil de Sophie. Si certains se montraient virulents envers Sophie, d'autres ont tenté de calmer le jeu. « Je ne sais pas si (Sophie) se sent mal, j'espère qu'elle se sent mal, mais attendez pas qu'elle se sente trop mal », a écrit une adolescente.

Bientôt, tout a commencé à déraper.

La conversation – publique – a commencé à circuler sur l'internet. Les élèves qui avaient pris la défense de Sophie se sont mis à recevoir des messages haineux d'inconnus les accusant d'avoir poussé Marjorie au suicide.

« Y a du monde de Laval et d'ailleurs qui m'ont écrit pour me traiter de plein de noms ! lance une adolescente. Eille ! Ils ne me connaissent même pas ! Ils ne savent même pas que Marjorie, c'était aussi mon amie ! On était tous dans la même gang ! Pour qui ils se prennent ? »

« C'est rendu tellement gros ! dit en soupirant un grand ado. Ça aurait pu tomber sur n'importe qui d'entre nous, cette dernière chicane. C'est tombé sur Sophie. »

« Il n'y avait pas que l'intimidation, martèlent les ados. La chicane avec Sophie, c'est la goutte qui a fait déborder le vase. » Et les attaques dont ils sont eux-mêmes l'objet pour dénoncer l'intimidation ont exactement l'effet contraire, disent-ils. « Ça fait seulement l'amplifier. »

LES RÉACTIONS DE NOS LECTEURS, À LIRE EN PAGE A23

Une jeune fille dans l'œil de l'ouragan

JUDITH LACHAPELLE

« Écoute ça », dit Julie en pianotant sur son téléphone pour faire apparaître son profil Facebook. « Ça dit : "Salope, j'te souhaite de perdre un membre de ta famille que tu aimes, j'te souhaite de perdre une amie que t'aimes. Si t'as un enfant un jour, j'te souhaite de l'perdre. À part ta p'tite gang de tapettes pis de plottes sales, tout l'monde te souhaite de crever lentement p'tite conne, tu t'rends pas compte que s'que tu faisais connasse, t'as scrappé la vie de plein d'monde. Crève lentement p'tite chienne." »

Julie, grande sœur de Sophie, jette son téléphone sur le comptoir. « Celui qui a écrit ça, j'le connais pas, et il ne connaît pas ma petite sœur. Mais il a écrit ça sur le profil Facebook de ma soeur ! Il a décidé que ma sœur avait tué Marjorie ! »

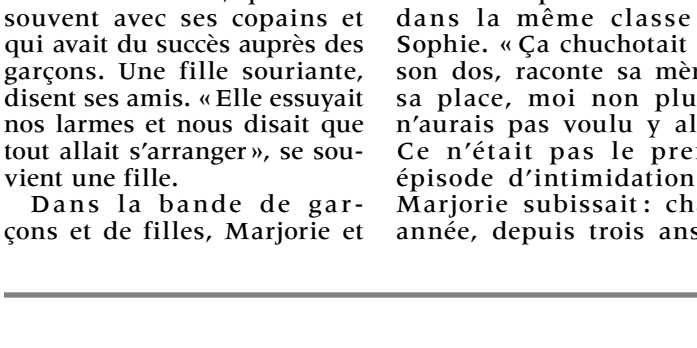
La jeune femme de 19 ans, qui est identifiée par un pseudonyme pour protéger l'identité de sa sœur de 15 ans, est dépassée par la tournure virulente des événements.

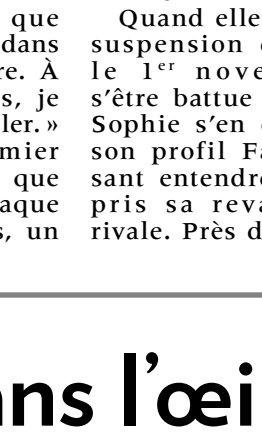
À ses côtés, son amie Jessyka Ouellet a aussi reçu depuis lundi près d'une centaine de messages haineux d'inconnus la traitant de « truie » ou de « salope ». Pourquoi ? Parce qu'elle a pris la défense de Sophie dans une conversation sur Facebook avec d'autres jeunes de Sainte-Anne-des-Monts. La conversation étant publique, l'auditoire a rapidement débordé des frontières du village…

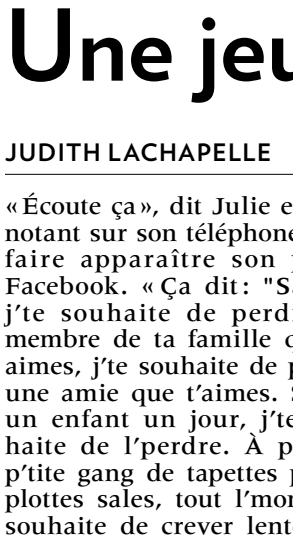
Pendant ce temps, Sophie est confinée à la maison. « L'école lui a dit de ne pas revenir tout de suite parce qu'ils ont peur pour sa sécurité, dit Julie. Ce n'est que mercredi qu'on lui a offert un psychologue… »

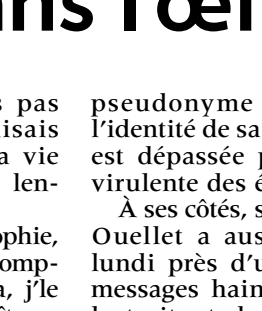
Les parents de Sophie tentent du mieux qu'ils peuvent de la protéger, dit sa sœur. « Elle n'a plus accès à Facebook depuis lundi », dit Julie. Elle réfute vigoureusement l'allégation selon laquelle Sophie se serait réjouie de la mort de Marjorie. « Quelqu'un a écrit un faux statut sur Facebook en son nom. Ce n'est pas elle qui a écrit ça ! »

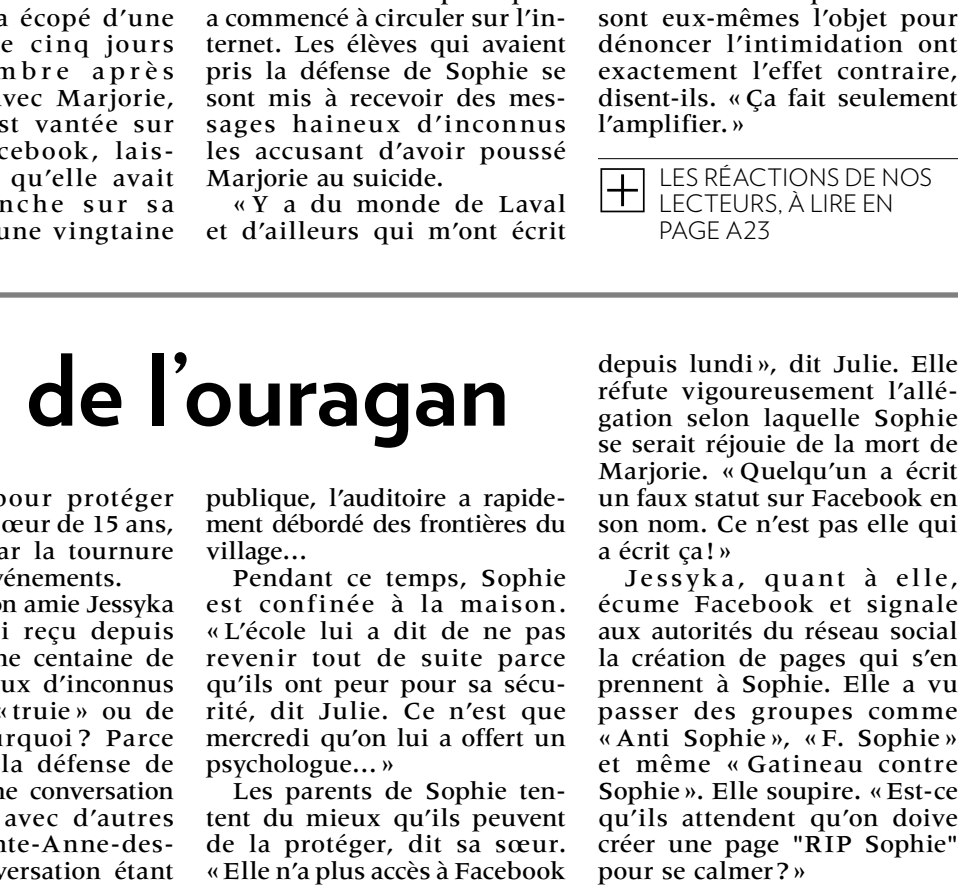
Jessyka, quant à elle, écume Facebook et signale aux autorités du réseau social la création de pages qui s'en prennent à Sophie. Elle a vu passer des groupes comme « Anti Sophie », « F. Sophie » et même « Gatineau contre Sophie ». Elle soupire. « Est-ce qu'ils attendent qu'on doive créer une page "RIP Sophie" pour se calmer ? »







BOUTIQUE COURIR
Un incontournable depuis 30 ans!


Montréal
4452, rue Saint-Denis
Métro Mont-Royal
Longueuil
1085, chemin Chambly
Près du cégep Édouard-Montpetit
www.boutiquecourir.com


LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION

Les écoles manquent de ressources

PASCALE BRETON

Pendant que Québec réfléchit à la façon de bonifier son plan d'action pour contrer la violence dans les écoles, plusieurs critiquent le manque d'intervenants qualifiés pour faire face aux problèmes d'intimidation.

Les psychologues, les psychoéducateurs et les autres professionnels qualifiés ne sont pas assez nombreux dans les écoles. « Étant donné qu'il y a des situations d'agression, de dépression, même de suicide, comme on l'a vu cette semaine, ça prend quelqu'un qui est spécialisé en santé mentale », estime Égide Royer, professeur à l'Université Laval et codirecteur de l'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école.

Les études indiquent que malgré les campagnes de sensibilisation et les mesures en place, de 6 à 10 % des jeunes sont, de manière répétitive, victimes d'intimidation, précise M. Royer.

C'est sur ce deuxième plan qu'il y a des lacunes, ajoute le spécialiste. « Le filet de ressources professionnelles, entre autres en matière de santé mentale, est trop mince. »



PHOTO PHOTOS.COM

Les psychologues, les psychoéducateurs et les autres professionnels ne sont pas assez nombreux dans les écoles pour faire face aux problèmes d'intimidation.

Budget insuffisant

Dans le cadre de son plan d'action 2008-2011 pour contrer la violence dans les écoles, le gouvernement Charest a investi 17 millions en trois ans. Chaque établissement devait mettre en place un protocole d'intervention et identifier une personne-ressource.

C'est bien peu d'argent lorsqu'on répartit cette enveloppe entre les 3000 établissements de la province, fait valoir la présidente de la Fédération québécoise des directeurs d'établissement d'enseignement (FQDE), Chantal Longpré. Ce n'est pas suffisant pour engager du personnel qualifié comme des psychologues, et pour un nombre d'heures suffisant, ajoute celle qui est également vice-présidente de la Fondation Jasmin Roy, un organisme qui lutte contre l'intimidation dans les écoles.

« Pour faire de meilleures interventions, ça prend le personnel nécessaire, autant pour l'école que pour le parent. […] On ne peut pas penser qu'une situation problématique se règle d'un coup. C'est un travail de longue haleine, il y a plusieurs personnes à mobiliser », rappelle Mme Longpré.

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, devrait annoncer au cours des prochains mois de nouvelles mesures pour bonifier le plan de lutte contre la violence dans les écoles.

Environ 80 % des écoles ont adhéré au plan à ce jour et identifié un intervenant au sein de leur établissement, indique l'attaché de presse de la ministre, Dave Leclerc.

Familles

À l'avenir, les familles des jeunes agresseurs pourraient s'engager davantage. « Il faut que la famille prenne conscience que le geste que son enfant a commis a des impacts et des conséquences importantes sur d'autres enfants », souligne M. Leclerc.

Les interrogations sur les mesures québécoises pour contrer l'intimidation surviennent au moment où le gouvernement ontarien a déposé, mercredi, un projet de loi pour renforcer la législation concernant la violence dans les écoles.

Ce projet de loi prévoit même l'expulsion des élèves agresseurs. Une mesure jugée radicale par certains puisque ces élèves ont avant tout besoin d'encadrement.

« C'est une terrible idée », estime Debra Pepler, professeure de psychologie à l'Université York et spécialiste des questions d'intimidation.

Mais en Ontario aussi, il reste beaucoup de travail à faire, ajoute-t-elle. « Actuellement, la différence est grande entre ce qui est prévu dans la législation et la réalité. Certains enfants sont victimes à répétition et la direction et les enseignants ne leur donnent pas le soutien nécessaire. »

Le Québec outillé pour combattre l'intimidation sur Facebook

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Québec dispose déjà des outils juridiques pour combattre le harcèlement sur Facebook et les autres réseaux sociaux, soutient Pierre Trudel, titulaire de la chaire L.R. Wilson sur le droit des technologies de l'information et du commerce électronique.

Hier, le Parti québécois a proposé au gouvernement libéral de s'inspirer de la France et d'intervenir auprès de Facebook pour limiter le harcèlement entre élèves. « Le PQ n'en a pas parlé, il a peut-être oublié, mais il a lui-même adopté une loi en 2001 qui permet de le faire. C'est la loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information », rappelle Me Trudel, qui prépare un livre sur la responsabilité légale des réseaux sociaux.

Aux États-Unis, les sites internet jouissent presque d'une immunité. Pas au Québec, explique le professeur. Si Facebook diffuse du harcèlement et ne le retire pas après avoir été prévenu, on peut le sanctionner. Il ajoute que les usagers de Facebook ont accepté de respecter certaines normes en créant leur compte. « Mais presque personne ne lit ce document », note-t-il.

En vertu de ces critères, les internautes peuvent déjà signaler le contenu inconvenant sur Facebook. « Ce n'est toutefois pas évident de savoir où cliquer », concède Me Trudel. Il pourrait donc être pertinent, selon lui, de mandater un organisme, par exemple les commissions scolaires ou les directions d'école, pour traiter les plaintes contre Facebook. En France, l'OBNL e-enfance s'en charge, a relevé Sylvain Gaudreault, critique du PQ en matière d'éducation primaire et secondaire.

De telles interventions existent aussi au Canada. En 2009, la commissaire à la protection de la vie privée du Canada a demandé à Facebook de mieux protéger les renseignements personnels des usagers.

Éviter la chasse aux sorcières

« Il ne faut pas tomber dans la chasse aux sorcières, prévient Me Trudel. Même si un message est offensant ou de mauvais goût, il n'est pas forcément illégal. Ce qui n'est pas permis, c'est le harcèlement, comme les menaces ou les attaques répétées sur un aspect de sa personne. Il faut tenir compte de la gravité et du contexte pour évaluer chaque cas. »





Hier après-midi, la haute direction d'Ivanhoé Cambridge a demandé une rencontre avec *La Presse*. À moins de deux heures d'avis, dix des cadres supérieurs de l'entreprise se sont présentés dans les locaux de la rue Saint-Jacques, du jamais vu.



PHOTOS EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

Hier, Kim McInnes a demandé de pouvoir s'expliquer en anglais et semblait comprendre assez bien nos questions en français.

LE FRANÇAIS À LA CAISSE

« Une priorité », mais sans échéancier

Ivanhoé Cambridge se sent injustement traité et se défend à *La Presse*

FRANCIS VAILLES
ET ANDRÉ DUBUC

La direction de la filiale immobilière de la Caisse de dépôt estime que l'entreprise est injustement traitée dans le dossier de la langue de travail. L'entreprise fonctionne à « plus de 95 % en français à son siège social de Montréal » malgré sa vocation internationale.

Hier après-midi, la haute direction d'Ivanhoé Cambridge a demandé une rencontre avec *La Presse*. À moins de deux heures d'avis, dix des cadres supérieurs de l'entreprise se sont présentés dans les locaux de la rue Saint-Jacques, du jamais vu. La rencontre portait sur deux aspects : l'unilinguisme de deux cadres et certaines questions d'éthique chez Ivanhoé Cambridge.

Selon le PDG, Daniel Fournier, la connaissance du français devient maintenant une exigence au sein de l'entreprise. « C'est en français à Montréal et c'est tout. C'est non négociable. Il ne peut pas y avoir d'exception, même une exception de politesse », dit le gestionnaire.

Il admet toutefois qu'il n'a pas imposé d'échéancier pour cette exigence. « On va voir comment vont les résultats », dit-il.

Se présenter à dix, est-ce une démonstration de force ? « Non, ce n'est pas du tout ça. On essaie de démontrer de la transparence. Demandez vos questions, on va répondre au meilleur de nos connaissances », a dit Daniel Fournier, le PDG de l'entreprise.

À l'interne, peu de gens, même les francophones, ont compris la controverse entourant les deux cadres unilingues, affirme Sylvain Fortier, le président de la division résidentielle. « Les gens qui côtoient Kim [McInnes] et David [Smith] trouvent qu'ils sont injustement traités, pas parce que ce n'est pas important le français, mais en raison de l'ampleur pour ces individus, qui ont d'autres compétences et d'autres qualités », dit-il.

Le 15 novembre, *La Presse* a révélé que les deux hauts dirigeants étaient des anglophones unilingues, une situation singulière au sein de ce fleuron de Québec inc. La nouvelle a vivement fait réagir, amenant même le premier ministre Jean Charest à déclarer la situation inacceptable. L'institution a réagi en leur imposant des cours de français.

Toutefois, *La Presse* a ajouté hier que les deux cadres suivent de tels cours depuis 10 ans, mais sans grand succès. Le président de l'exploitation, Kim McInnes, se présentait même rarement à ses cours à Toronto entre 2001 et 2009, préférant parfois envoyer ses secrétaires.

Hier, Kim McInnes a demandé de pouvoir s'expliquer en anglais et semblait comprendre assez bien nos questions en français. Il n'a pas nié les informations publiées dans *La Presse*, mais soutient que le contexte de son travail justifiait ses agissements.

« La vérité, c'est que mon horaire était difficile. Je n'ai pas focalisé autant que j'aurais dû sur le français. Et les gens qui se rapportaient à moi étaient anglophones, sauf une personne de Montréal », a t-il dit.

Les cours étaient alors suivis de façon volontaire. Ils ne pouvaient être annulés à la pièce, d'où la délégation à sa secrétaire. Lorsqu'il a déménagé à Montréal, en 2009, la direction s'est faite plus insistante sur l'apprentissage du français. M. McInnes serait alors passé à environ deux ou trois heures de cours par semaine. Prochainement, il passera à trois séances par semaine totalisant environ six heures, affirme-t-il.

Comment fera-t-il ? « En raison de la nature mondiale de mon travail, ça peut être à toutes sortes d'heures. Avec mes voyages d'affaires, ça peut donc être trois heures le mardi et trois heures le jeudi dans une semaine. Deux heures le lundi, deux heures le mercredi et deux heures le vendredi une autre semaine », explique-t-il.

Le président des investissements de l'organisation, William Tresham, est intervenu pour défendre son collègue. Ontarien d'origine, il explique ne pas avoir su parler français dans sa jeunesse malgré les cours imposés à l'école. Une langue seconde s'apprend mieux en immersion, explique-t-il dans un français correct.

Hier, le vice-président des ressources humaines, David Smith, était absent, car il est en sabbatique de trois mois pour parfaire son français. À la suite de la controverse, son poste a été scindé en deux. Il s'occupera des ressources hors Québec. La société fait des entrevues avec des candidats francophones pour prendre la responsabilité du Québec.

Ivanhoé Cambridge compte 1600 employés, dont la moitié au Québec. Malgré la diminution de ses responsabilités, il n'est pas question pour le moment de réduire le salaire de M. Smith, qui vit à Montréal depuis 11 ans. « On n'est pas rendu là », dit M. Fournier, qui explique que les actifs de l'entreprise sont de 31 milliards de dollars, dont 5 milliards au Québec.

Selon M. Fournier, David Smith a des états de service enviables, Ivanhoé Cambridge s'étant classé dans les 50 employeurs de choix pour la huitième année consécutive. Depuis trois ans, faut-il préciser, la filiale immobilière est passée du 16e au 49e rang de ce concours.

Pourquoi le français est-il important à la Caisse ?

« Au niveau de la Caisse, c'est tellement clair que le français est primordial. Mais quand on parle d'Ivanhoé Cambridge, c'est le même constat. [...] On est extrêmement fier du fait qu'on construit un prototype pour une compagnie québécoise qui veut faire affaire sur une base internationale », dit M. Fournier.

Kim McInnes juge que dans son nouveau rôle, le français, « c'est important. J'ai plus d'interactions avec des francophones. J'ai des réunions complètement en français. [...] C'est vraiment important parce que je suis à Montréal. Il faut que je puisse parler aux employés dans la langue de leur choix ».

Sylvain Fortier ne croit pas que la firme traverse une crise. Une réorganisation d'entreprise comme le vit Ivanhoé Cambridge fait toujours des mécontents, ce qui explique les plaintes anonymes d'employés à l'Office québécois de la langue française, dit-il.



« Les gens qui côtoient Kim [McInnes] et David [Smith] trouvent qu'ils sont injustement traités, pas parce que ce n'est pas important le français, mais en raison de l'ampleur pour ces individus, qui ont d'autres compétences et d'autres qualités », dit Sylvain Fortier, président de la division résidentielle.

« C'est en français à Montréal et c'est tout. C'est non négociable. Il ne peut pas y avoir d'exception, même une exception de politesse. » — Daniel Fournier, PDG d'Ivanhoé Cambridge



STL

Avis légal

La Société de transport de Laval, en conformité avec l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (LRQ, c. S-30.01), publie sa nouvelle tarification en vertu de la résolution nº 2011-147, adoptée lors de l'assemblée extraordinaire du 28 novembre 2011 par son conseil d'administration. Ces tarifs entreront en vigueur à compter du trentième jour suivant sa publication.

Tarification 2012

Il est résolu qu'à compter du 1er janvier 2012, la tarification des différents titres de transport de la Société de transport de Laval soit établie telle qu'elle est détaillée ci-dessous :

Comptant	Tarif ordinaire	:	3,00 $	
	Tarif smog*	:	1,00 $	
Abonnement « STL » mensuel	Tarif ordinaire	:	81,50 $	
	Tarif étudiant**	:	65,00 $	
	Tarif réduit***	:	49,00 $	
Droit de passage	Tarif ordinaire	:	19,50 $	bloc de 8 droits de passage
	Tarif réduit***	:	13,75 $	bloc de 8 droits de passage
Carte Opus :	Émise sans photo	:	6,00 $	
	Émise avec photo	:	15,00 $	

* ***Tarif smog*** : du 1er juin de l'année en cours jusqu'au premier lundi du mois de septembre de la même année.

** ***Tarif étudiant*** : étudiants de plus de 17 ans et de moins de 26 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours.

*** ***Tarif réduit*** : étudiants de moins de 18 ans au 31 octobre de l'année scolaire en cours et personnes âgées de 65 ans et plus.

Donné à Laval ce 2 décembre 2011.

Me Pierre Côté
Secrétaire corporatif

EN BREF

Québec déroge à la loi 101, selon Mouvement Québec français

Difficile d'exiger de la Caisse de dépôt et placement du Québec, ou encore d'une institution privée comme la Banque Nationale, de respecter la loi 101 si le gouvernement lui-même y déroge, selon le Mouvement Québec français. L'organisme a tenu une manifestation éclair près des bureaux du ministère du Revenu, hier midi à Montréal, pour dénoncer ce qu'il définit comme l'anglicisation du Québec par ses services publics. Le président du Mouvement, Mario Beaulieu, considère que le ministère du Revenu fait partie de ceux qui ne respectent pas l'esprit de la loi, en communiquant en anglais ou en offrant aux entreprises établies au Québec des « versions de courtoisie » en anglais pour plusieurs documents. Mouvement Québec français et le Syndicat de la fonction publique du Québec demandent que l'article 16 de la loi 101 soit appliqué à la lettre. Cet article stipule que les communications avec les entreprises doivent se faire en français. — La Presse Canadienne

Baisse des voyageurs illégaux dans les aéroports

De plus en plus de Chinois d'origine arrivent au pays avec de faux papiers

EXCLUSIF

FABRICE DE PIERREBOURG

Le nombre de voyageurs interceptés avec de faux papiers à leur descente d'avion au Canada est en constante diminution depuis trois ans.

Mais, invariablement, ce sont toujours la Chine, l'Inde, l'Iran, le Sri Lanka et le Nigeria qui figurent en tête des pays d'origine de ces voyageurs.

C'est ce que révèlent des statistiques annuelles de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) que *La Presse* a obtenues en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Ces personnes viennent du monde entier, du Soudan, de la Syrie, du Mali, de Cuba ou de la Mongolie. Beaucoup fuient la misère, la guerre, la terreur, un régime qui les prive de liberté, bafoue les droits de l'homme et a recours à la peine de mort contre ses opposants. Ou tous ces fléaux à la fois.

« Ces gens-là n'ont pas le choix d'utiliser de faux papiers, indique Anne Sainte-Marie, porte-parole d'Amnistie internationale au Canada. Ils doivent sortir à tout prix d'un pays répressif qui ne leur donnera jamais de vrais papiers pour partir. »

Certains cachent toutefois des intentions moins louables, lorsqu'il s'agit de criminels, de terroristes ou même d'espions.

Entre le 1er janvier 2005 et le 1er juillet 2011, les douaniers canadiens ont intercepté 14 883 immigrants illégaux munis de documents de voyage contrefaits, dont 2358 Chinois, mais aussi 18 Français, 4 Belges et 1 Kirghize, notamment.

« Ces gens-là n'ont pas le choix d'utiliser de faux papiers. Ils doivent sortir à tout prix d'un pays répressif qui ne leur donnera jamais de vrais papiers pour partir. » — Anne Sainte-Marie, porte-parole d'Amnistie internationale au Canada

Une poignée seulement de voyageurs arrêtés à la douane possédait un faux passeport canadien, pièce d'identité qu'ont longtemps affectionnée les espions étrangers, en particulier ceux qui ont pour mission de s'immerger dans le pays d'accueil.

L'année 2008 a connu un record d'affluence de voyageurs illégaux aux frontières puisque leur nombre a bondi à 3093, contre une moyenne de 2200 les trois années précédentes. L'année 2011 sera celle des voyageurs illégaux chinois puisque, en six mois, le Canada en a intercepté plus que pour chacune des années précédentes.

Situation politique

Sans surprise, ces statistiques sont le reflet de la situation qui a cours dans les pays concernés. Soit parce qu'il s'agit de régimes autocratiques et dictatoriaux, soit à cause de conflits armés. Dans ce dernier cas, le Sri Lanka en est le meilleur exemple. En 2008, au plus fort de la guerre sanglante entre les Tigres tamouls séparatistes et l'armée, l'ASFC a intercepté un total record, tous pays et années confondus, de 1062 Srilankais. En 2009, lorsque ce conflit a pris fin, le nombre d'immigrants illégaux a chuté à 93, puis à seulement 26 pour le premier semestre 2011.

Quant à la Chine et à l'Iran, l'organisme Amnistie internationale n'est pas surpris de les voir caracoler en permanence dans ce palmarès : « Depuis les Jeux olympiques, le pays a mis les bouchées doubles pour resserrer l'étau et l'on note une dégradation des droits de la personne, note Anne Sainte-Marie. Il n'y a aucune liberté dans ce pays qui pratique la torture, où la corruption règne et où la justice est inéquitable. Sans oublier les contrecoups de la crise économique. Quant à l'Iran, il s'enfonce dans la barbarie. »



PHOTO IVANOH DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE

Entre le 1er janvier 2005 et le 1er juillet 2011, les douaniers canadiens ont intercepté 14 883 immigrants illégaux munis de documents de voyage contrefaits.

Prudente, l'ASFC préfère avancer l'explication de la forte présence de la diaspora de ces communautés dans les métropoles du pays et les liens familiaux déjà existants.

« Les soins de santé, les occasions d'affaires, le réseau canadien d'appui social, la stabilité politique et économique, la liberté de religion, les droits de la personne et la possibilité de s'intégrer à une société tolérante » sont les autres facteurs qui attirent les migrants ici, écrit Luc Labelle, porte-parole de l'Agence, dans un courriel adressé à *La Presse*.

En revanche, peu d'immigrants illégaux afghans, irakiens, congolais ou haïtiens figurent dans cette liste malgré les guerres, les catastrophes ou la misère qui touchent leur vie au quotidien.

Mais le rêve canadien a un prix et ce sont les trafiquants et les passeurs qui en profitent.

Procédures complexes

S'il se fait arrêter, l'immigrant illégal peut se voir interdire d'entrer au Canada. S'il souhaite demander l'asile, c'est l'agent qui détermine s'il est admissible au statut de réfugié. Son dossier est alors transmis à la Commission de l'immigration. « Une personne se trouvant dans cette situation pourrait être détenue pour plusieurs raisons, entre autres pour la vérification de son identité », précise Luc Labelle.

Sur son site internet, l'ASFC indique que parmi les « personnes renvoyées du Canada en priorité » figurent celles qui sont interdites de territoire pour cause de « présentation erronée de leur identité, y compris [...] des documents frauduleux ».

En 2010-2011, les douaniers ont contrôlé 24,5 millions de voyageurs dans les aéroports canadiens. L'ASFC dit qu'elle ne se sert pas de ce « palmarès » pour cibler certains ressortissants dans le cadre de ses contrôles. « Comme tous les pays peuvent être victimes de la falsification de documents, l'ASFC examine attentivement tous les documents présentés, peu importe le pays d'origine, écrit Luc Labelle. Nos agents reçoivent des mises à jour régulières sur les nouvelles tendances en matière de fraude dans l'utilisation des documents. »

— Avec la collaboration de William Leclerc

VOYAGEURS INTERCEPTÉS DANS LES AÉROPORTS CANADIENS

2005
2242 passagers
Chine : 299
Inde : 284
Sri Lanka : 251

2006
2380 passagers
Chine : 305
Inde : 269
Sri Lanka : 211

2007
2237 passagers
Chine : 255
Nigeria : 218
Inde : 212

2008
3093 passagers
Sri Lanka : 1062
Chine : 291
Inde : 233

2009
1853 passagers
Chine : 305
Nigeria : 184
Iran : 137

2010
1752 passagers
Chine : 417
Inde : 141
Nigeria : 139

2011 (jusqu'au 19 juillet)
1276 passagers
Chine : 486
Inde : 105
Philippines : 66

Problème de double menton...

Une recherche biomédicale effectuée en France sur la fermeté de la peau a donné des résultats surprenants : augmentation de la consistance et de la robustesse de la peau. Voici les tests d'efficacité éprouvés en clinique : accroissement du nombre de fibroblastes (+ 29 %) et augmentation de la synthèse d'ATP (+ 35 %). Stimulation de la contraction du réseau de collagène (+45%). Capacité à protéger des irradiations UV-B et effets modérateurs sur les érythèmes induits par les UV-R (par évaluation visuelle : 40%, par chromométrie : 32%).

Un aussi fort pourcentage de stimulations cutanées pour aider les peaux flasques et les peaux relâchées démontre les bienfaits du Cyto-Kinol pour votre peau.

La recherche a été effectuée avaec trois micropiliers, la caséine hydrolysée, la levure protéinée hydrolysée et la lysine. Nous les avons nommés bio-amines sélectionnées.

Achetez un pot de CYTO-KINOL et recevez un 2e tout à fait GRATUITEMENT

Ces bio-amines sélectionnées sont **exclusives** à la crème Cyto-Kinol.



* Travaux scientifiques, éprouvés en clinique, des Laboratoires Sérobiologiques de France sur les tests d'efficacité et les effets régénérateurs cutanés du CYTO-KINOL.

En vigueur du samedi 3 décembre au mardi 6 décembre 2011 Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Ingrédients récupérateurs cutanés du Cyto-Kinol INCI déposés sous : Cyto-Kinol, Bio-Amines sélectionnées, md. Cyto-Kinol : propriété intellectuelle de Cognis S.A. France Bio-Amines sélectionnées. Marque déposée au Canada.

www.bio-actif.com

fabriqué au québec

Disponible aux endroits suivants :

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est Montréal
514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750 chemin Ste-Foy, bur. 109, QC
418 656-1266

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières
819 378-7777
Commandes postales: 819 3778-7777
Ligne sans frais:**1 877 511-3368**

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, boul. LeCorbusier (Centre Laval)
450 688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau
819 770-3645

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
à l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke
819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades,St-Bruno
450 653-6009

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien, Repentigny
450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog
819 868-3368

Boutique Luc Mathieu
227, route du Président-Kennedy, Lévis
418 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Terrasses des Lilas
1108, boul. St-Joseph, Drummondville
819 850-1705

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour Promenade Beauport
418 667-0070

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365
Lundi au vendredi: 9h à 17h
Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h

SANTÉ

DIMINUTION DU TEMPS DE RÉPONSE DES AMBULANCIERS

Québec tarde à appliquer les solutions trouvées

ARIANE LACOURSIÈRE

Les temps de réponse des techniciens ambulanciers paramédicaux dans différentes régions du Québec sont trop longs. Des solutions ont été trouvées pour régler le problème. Mais le ministère de la Santé tarde à les appliquer, dénonce la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

« Des projets-pilotes ont été menés dans environ 25 zones et ont permis de beaucoup améliorer la situation. Mais une trentaine de zones sont toujours problématiques. »
— Jeff Begley, vice-président de la Fédération de la santé et des services sociaux.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

Les temps de réponse trop longs des ambulanciers dans plusieurs régions de la province sont connus depuis 2007. Des solutions ont été trouvées pour régler le problème. Mais le ministère de la Santé tarde à les appliquer, dénonce la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN).

Les temps de réponse trop longs des ambulanciers dans plusieurs régions de la province sont connus depuis 2007. Selon le vice-président de la FSSS, Jeff Begley, au moins 55 zones ont alors été définies comme étant problématiques. « Des projets-pilotes ont été menés depuis dans environ 25 zones et ont permis de beaucoup améliorer la situation, dit-il. Mais une trentaine de zones sont toujours problématiques. »

En Montérégie, les territoires d'Ormstown, de Waterloo et de Cowansville sont par exemple mal desservis, selon M. Begley. La région de Chaudière-Appalaches est dans la même situation, principalement parce que les ambulanciers y travaillent sur des « horaires de disponibilités », c'est-à-dire qu'ils sont de garde 24 heures sur 24 pendant sept jours consécutifs. Les ambulanciers restent en permanence chez eux et répondent aux appels à partir de leur domicile. La situation était la même en 2007 au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Mais un projet-pilote a instauré des horaires de travail de huit heures pendant lesquels les ambulanciers faisaient de la patrouille dans leur véhicule, ce qui leur permettait d'intervenir plus rapidement.

Selon le porte-parole de la Coopérative des techniciens ambulanciers de la Montérégie (CETAM), Patrick Jasmin, les temps de réponse trop longs touchent l'ensemble de la Montérégie. En plus des horaires de disponibilités qui devraient avoir disparu depuis longtemps, le nombre d'ambulances est insuffisant. En mars dernier, la CETAM a alerté l'agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie à ce sujet. « On n'a toujours pas eu de réponse », note M. Jasmin.

Trois minutes de moins

En plus du Saguenay–Lac-Saint-Jean, des projets-pilotes ont été menés dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et du Nord-du-Québec depuis 2007. Dans un rapport publié en décembre 2010, l'Institut de recherche en santé publique de l'Université de Montréal a conclu que ces projets ont permis de diminuer le temps de réponse des ambulanciers de trois minutes.

« C'est beaucoup. Pour les appels de priorité un, qui peuvent être par exemple des accidents de la route et des arrêts cardiaques, le temps d'attente a diminué à moins de huit minutes, note M. Begley. Ça peut faire la différence entre un cas qui se règle facilement et un cas qui aura plusieurs complications. On évite des séjours plus longs et complexes à l'hôpital. Il s'agit d'économies non négligeables. »

Les cinq projets-pilotes ont coûté environ 9 millions. Mais chaque minute épargnée dans le transport ambulancier permet d'économiser 673 $, selon l'analyse de l'Institut de recherche en santé publique. M. Begley dit vouloir rencontrer le gouvernement depuis un an pour discuter de la possibilité d'étendre les projets-pilotes à toutes les régions du Québec. « Mais notre demande n'a pas encore eu de réponse », dit-il.

Au cabinet du ministre de la Santé, Yves Bolduc, on assure que la diminution du temps de réponse des techniciens ambulanciers paramédicaux « fera partie des prochaines négociations », qui sont déjà commencées.

Cet hiver,
offrez-leur l'été.

D'après nous, les voyages en avion ont été inventés à cause de l'hiver. Et nous avons inventé Tilley à cause des voyages. Tous nos items font de merveilleux cadeaux mais nous préférons ceux qui vont bien avec un margarita.



Fabriqué avec un tissu extensible qui aide à régulariser la température corporelle, ce short de vacances a la propriété de ne pas retenir la saleté. Et grâce à ses sept poches, vous n'aurez peut-être même pas besoin d'une valise. Qui sait!



Conçu pour épouser les formes de la femme (vous ne serez pas complimentée juste pour la forme), ce gilet de voyage, étonnamment féminin et garanti à vie est aussi flatteur que fonctionnel. Grâce à ses sept poches, incluant une ultrasecrète, vous avez beaucoup de place pour la crème solaire et…pour la crème après-soleil.



Quand la chaleur vous pèse, vous ne voulez pas un chapeau qui va vous alourdir. Fabriqué avec un tissu respirant, léger et durable, sachez que tous ces motifs stylés ne pèsent que 79 g.



Pour vos vacances au soleil, voici le chapeau qui vous permet de rester au frais tout en faisant votre frais avec style. En effet, notre chapeau en raphia s'harmonise très bien avec n'importe quelle tenue de plage. Et avec n'importe quelle plage.



Agencée avec des leggings ou portée par dessus un maillot bain, cette robe toute simple, avec son col échancré et ses manches raglan, vous permet de passer aisément de la piscine au party.



Inspiré du sac à bandoulière des soldats de la Seconde Guerre mondiale, le sac Intrépide est fait à la main, en partie de cuir italien, avec une plaque de laiton et des triples coutures. Tout ça, pour continuer à être inspirant pour les soixante prochaines années. Et plus.

TILLEY

TOUJOURS PARTANT

Montréal – 1050, av. Laurier Ouest, deux rues à l'ouest de l'av. du Parc (514) 272-7791
Brossard – Quartier DIX30 près de l'hôtel Alt (450) 462-8098
Pour trouver un détaillant près de chez vous, visitez
TILLEY.COM



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

Les urgences de la grande région de Montréal commencent à déborder. Dans la métropole, trois établissements présentent des taux d'occupation de plus de 200 %.

Les urgences débordent

ARIANE LACOURSIÈRE

Encore une fois cette année, alors que le froid s'installe tranquillement au Québec, les urgences de la grande région de Montréal commencent à déborder. Dans la métropole, trois établissements présentent des taux d'occupation de plus de 200 %. Et dans Lanaudière, le taux d'occupation des hôpitaux atteint 201 %.

À l'hôpital général du Lakeshore, dans l'Ouest-de-l'Île, 63 personnes occupaient les urgences, hier, alors que seulement 31 civières sont disponibles. La porte-parole de l'établissement, Sandrine Charpentier, explique que, comme toujours, c'est le manque de lits d'hébergement pour personnes âgées dans l'Ouest-de-l'Île qui est en cause. « On a 18 lits aux étages qui sont occupés par des patients en attente d'hébergement, dit-elle. Ça a des répercussions aux urgences. »

Hier matin, l'hôpital général du Lakeshore a annoncé que dès janvier, une unité d'hospitalisation brève de 12 lits sera ouverte. « Cela permettra de prendre en charge des patients qui ont des problèmes comme l'asthme ou des maladies pulmonaires chroniques, et qui occupent généralement les urgences pendant 48 à 72 heures. On espère que dès janvier, notre situation va s'améliorer », affirme Mme Charpentier.

À l'Hôpital général de Montréal, le taux d'occupation était de 204 % hier. La situation n'était guère plus reluisante à l'hôpital St. Mary, alors que ce taux atteignait 240 %. Il est rare que trois hôpitaux dépassent en même temps le taux d'occupation de 200 % à Montréal.

Taux d'occupation élevé, mais « normal » pour la saison

Dans Lanaudière, le taux d'occupation des deux hôpitaux atteignait 201 %. Au Centre hospitalier régional de Lanaudière, à Joliette, 13 personnes attendaient aux urgences depuis plus de 48 heures. À l'hôpital Pierre-Le Gardeur, 70 personnes occupaient les urgences alors que seulement 36 civières sont disponibles. La porte-parole de l'établissement, Line Lebrun, affirme que ce taux, quoiqu'élevé, est « normal pour ce temps-ci de l'année ».

En Montérégie, un seul des dix hôpitaux présentait hier un taux d'occupation de plus de 200 %. L'hôpital Pierre de Saurel soignait 43 patients aux urgences alors qu'il dispose de 17 civières (taux d'occupation de 253 %).

Au cabinet du ministre de la Santé, Yves Bolduc, on explique que ce dernier a fait de Montréal « sa priorité » cette année et que différentes mesures sont en train d'être mises en place et pourront améliorer la situation. Notamment, de nouvelles places en ressources intermédiaires pour accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie seront ouvertes prochainement.

Le nombre de têtes grises augmente et le système de santé s'essouffle

SARA CHAMPAGNE

En raison du vieillissement de la population qui s'accélère à la vitesse grand V, le temps presse pour adapter le système de santé aux aînés, confirme un nouveau rapport de l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), dont les données viennent d'être dévoilées.

« Le nombre de têtes grises augmente et certains craignent que le système de santé s'essouffle à les soigner. Mais que savons-nous sur leur utilisation des ressources ? », s'est demandé l'ICIS.

L'Institut s'est penché sur l'incidence du vieillissement de la population sur le réseau de la santé dans les différentes provinces. Premier constat : le fardeau des dépenses dû aux personnes âgées est loin d'avoir augmenté. Au contraire, il a diminué par rapport aux sommes investies pour le reste de la population.

En 1998, les dépenses de santé par habitant au Canada étaient cinq fois plus élevées pour les personnes de 65 ans et plus (6374 $) que pour les adultes de 20 à 64 ans (1282 $). Onze ans plus tard, en 2009, les dépenses sont 4,5 fois plus élevées, soit 11 196 $ contre 2494 $.

Pendant ce temps, les baby-boomers se font de plus en plus vieux. Selon les dernières statistiques, un Canadien sur quatre (25 % de la population) aura 65 ans ou plus d'ici à 2036. Et même si les aînés ne représentent pour l'instant que 14 % de la population, il n'en demeure pas moins qu'ils utilisent 40 % des services hospitaliers offerts au pays.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) s'est penché sur l'incidence du vieillissement de la population sur le réseau de la santé dans les différentes provinces. Premier constat : le fardeau des dépenses dû aux personnes âgées est loin d'avoir augmenté. Au contraire, il a diminué par rapport aux sommes investies pour le reste de la population.

Les chutes

Afin d'assurer de bons soins de santé aux personnes âgées, il y a du travail à faire sur presque tous les plans, constate l'ICIS. Mais le rapport s'attarde particulièrement sur les chutes, la principale cause d'hospitalisation chez les personnes âgées. Elles ont entraîné à elles seules 9 % de toutes les visites aux urgences et environ 80 000 hospitalisations en 2009-2010.

Les aînés doivent aussi attendre longtemps avant d'être hospitalisés. L'ICIS démontre qu'ils ont attendu en moyenne 3,7 heures comparativement à 2,7 heures pour les autres adultes avant d'obtenir un lit aux étages des hôpitaux. Et les personnes âgées qui attendent ensuite pour des soins de longue durée forment 85 % de tous les Canadiens admis pour obtenir ce type de soins.

Sur une note plus positive, les données démontrent que la majorité des personnes de plus de 65 ans dit avoir un médecin de famille (95 %), contrairement à 83 % des autres adultes. Au Québec, la performance est cependant moins bonne, avec une proportion de moins de 70 % pour les personnes de 65 ans et moins (90 % pour les aînés).

François Béland est professeur au département d'administration de la santé de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il estime que ces données démontrent qu'il y a eu un désengagement des gouvernements dans les soins de longue durée. Selon lui, il faut instaurer un mode de financement pour l'organisation des soins dans le réseau de la santé.

« La dernière chose dont on a besoin, c'est une autre réforme en santé, croit-il. Mais il faut une politique en santé qui ferait notamment la promotion de l'exercice et de bonnes habitudes alimentaires. On ne peut pas abolir la mort, mais on peut la retarder. Pour y parvenir, il faut un bon suivi afin d'éviter les problèmes aigus, comme les crises cardiaques. Il faut donc un changement en profondeur des pratiques cliniques. Et je crois que ça passe entre autres par la mise en poste de gestionnaires de cas, des professionnels qui gèrent 40 personnes avec une équipe disciplinaire. »

QUELQUES DONNÉES DU RAPPORT

— Une visite sur onze aux urgences par une personne âgée est liée à une affection chronique dont la gestion aurait pu être assurée dans la collectivité.
– Près de la moitié de ces personnes (47 %) sont hospitalisées.
– En 2009, près des deux tiers des Canadiens de 65 ans et plus (63 %) prenaient cinq médicaments d'ordonnance et plus. Près d'une personne sur quatre (23 %) en prenait 10 et plus, contre 20 % il y a 10 ans.
– En 2008-2009, près de la moitié des personnes âgées (44 %) n'avait pas subi d'examen dentaire au cours de la dernière année.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE.

Interrogé à sa sortie d'un discours sur sa vision de la santé devant la chambre de commerce de Montréal, Phillipe Couillard s'en est pris indirectement à François Legault et à Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), qui ont soutenu au cours des derniers jours que les omnipraticiens n'en font pas assez.

Les médecins travaillent assez, selon Philippe Couillard

SARA CHAMPAGNE

Philippe Couillard, ancien ministre de la Santé du Québec, n'est pas d'avis que les médecins de famille ne travaillent pas assez. Interrogé à ce sujet à sa sortie d'un discours sur sa vision de la santé devant la chambre de commerce de Montréal, il s'en est pris indirectement à François Legault et à Gaétan Barrette, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), qui ont soutenu au cours des derniers jours que les omnipraticiens n'en font pas assez.

« C'est une affirmation totalement gratuite. Il y a des médecins de famille qui travaillent très fort au Québec. » — Philippe Couillard

« C'est insultant pour les gens qui travaillent très fort. On ne peut pas dire quelque chose comme ça sur la place publique sans blesser les omnipraticiens. C'est une affirmation totalement gratuite. Il y a des médecins de famille qui travaillent très fort au Québec », a-t-il affirmé.

M. Couillard, maintenant conseiller stratégique chez Secor, croit plutôt qu'il faut se demander si la médecine familiale est suffisamment valorisée au Québec. « Il faut se demander si le système dans lequel nos médecins pratiquent donne envie à ceux qui ont un niveau d'activité moyen d'aller un peu plus loin. C'est ça qu'il faut se poser comme question », dit-il.

Philippe Couillard, qui a géré la santé durant cinq ans au Québec, est favorable au paiement selon la performance. À l'instar du directeur général du CHUM, Christian Paire, il affirme que ce mode devrait s'appliquer aussi pour le financement des hôpitaux, tant ruraux qu'universitaires.

« Il y a actuellement un mouvement de paiement selon la performance qui est appelé à s'accentuer au Canada. L'Ontario et la Colombie-Britannique sont en train d'étudier ça. Le message que la société veut envoyer, c'est que le paiement qu'on reçoit doit être basé sur le nombre de patients qu'on voit, oui, mais également, et surtout, sur la qualité et les résultats obtenus », dit-il.

Il prévient toutefois qu'il ne faut pas perdre de vue la qualité en misant sur la performance. « Il faut faire attention à la façon dont on gère la demande. Il faut faire circuler les fonds à partir de la première ligne, par exemple, et fonctionner à partir de la qualité et non du nombre de procédures accomplies. »

Maintenant loin des projecteurs, Philippe Couillard écarte tout retour à la politique. Il a expliqué qu'il n'a pas eu tout le temps voulu durant ses cinq ans en tant que ministre pour atteindre ses objectifs en santé, et qu'il est maintenant temps de s'attarder à la rémunération des professionnels de la santé et au financement.



Vous aimeriez connaître à l'avance nos Aubaines du jour? Inscrivez-vous à labaie.com pour recevoir notre infolettre!

Ces offres ne peuvent être combinées avec aucune autre, y compris l'offre réservée aux Parents et Amis. Désolés, aucun bon d'achat différé ni redressement de prix sur les achats antérieurs. En vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Exceptions s'appliquant aux offres suivantes : Gants : Coach, London Fog, Burberry et articles dont le prix se termine par 99 ¢. Vêtements d'extérieur pour femme : Elie Tahari, Hilary Radley Collection, Soïa & Kyo et articles dont le prix se termine par 99 ¢. L'assortiment varie selon le magasin. Les rabais s'appliquent à nos prix ordinaires, à moins d'indication contraire. Précisions en magasin.

BUDGET DE MONTRÉAL 2012

INÉGALITÉS ENTRE ARRONDISSEMENTS

RIEN N'A CHANGÉ DEPUIS



KARIM BENESSAIEH

L'an prochain, le citoyen habitant l'arrondissement du Sud-Ouest recevra en moyenne 719$ en « dotation » de la Ville de Montréal. Celui de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (CDN–NDG)? À peine 414$.

Dans ce dernier arrondissement, on dispose de 3 employés municipaux pour desservir 1000 habitants. Dans Lachine, c'est plus du double, soit 6,2 employés.

Ces inégalités entre arrondissements, *La Presse* les constate année après année au moment du dépôt du budget de Montréal, et 2012 est loin de faire exception. Pour la première fois, l'exercice a cependant été poussé plus loin pour répondre à une question cruciale : les écarts ont-ils diminué depuis le premier budget de la nouvelle Ville de Montréal, en 2006?

La réponse : non. Rien n'a changé en sept budgets, indique notre tableau (voir page ci-contre). Le classement des arrondissements, du plus gâté au plus défavorisé, est resté le même à quelques détails près. Dans cette analyse, et prenant bonne note des réserves de la Ville devant ce type de palmarès, on a exclu les arrondissements de Ville-Marie et de Saint-Laurent, des cas uniques qui doivent offrir des services soit à de nombreux visiteurs, soit à un parc industriel important.

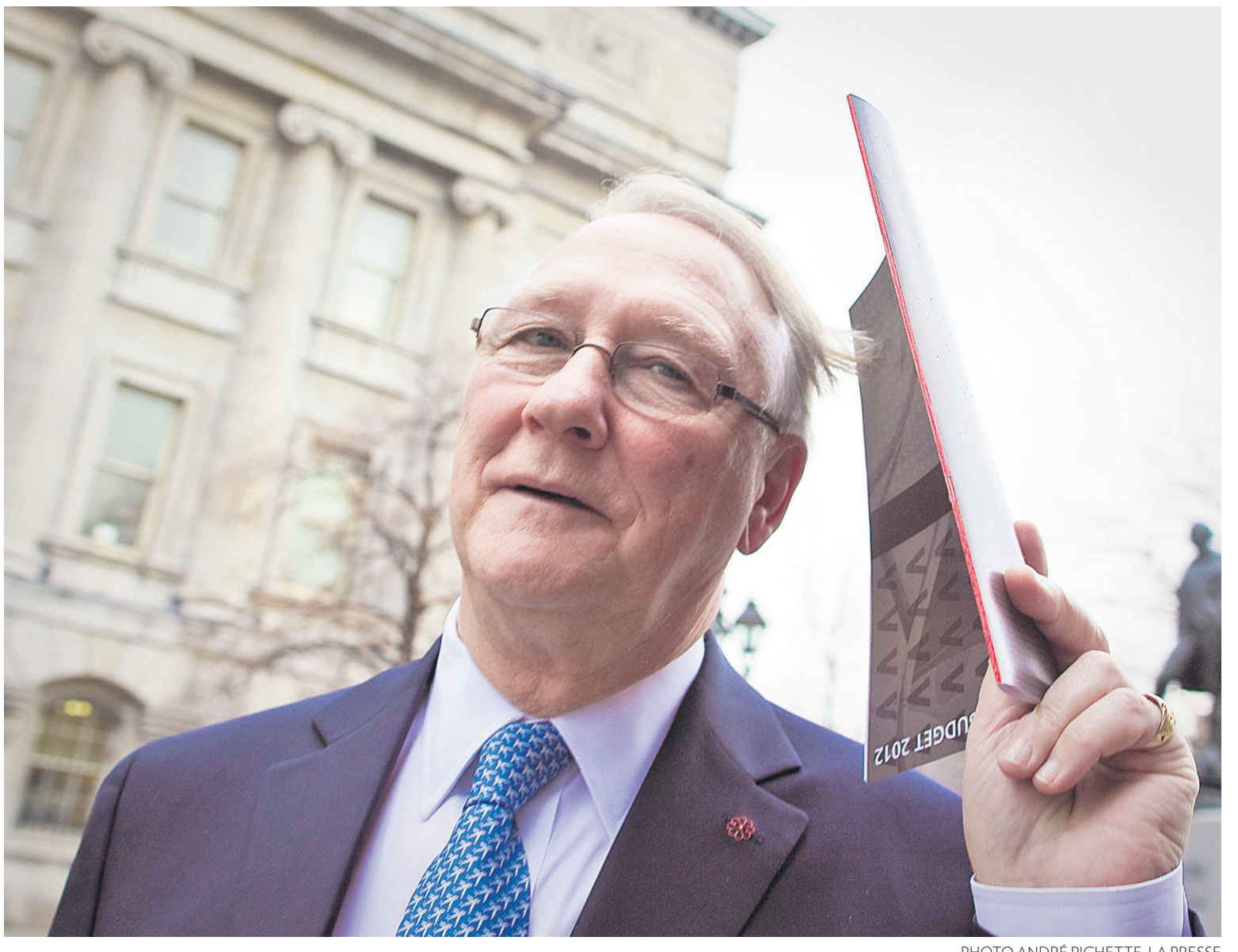


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Depuis 2006, l'administration du maire Gérald Tremblay a versé aux 19 arrondissements de Montréal une somme globale de dotation qui est passée de 790 à 850 millions.

Depuis 2006, la Ville de Montréal verse à ses 19 arrondissements une somme globale qui est passée de 790 à 850 millions – ce qu'on désigne comme le « montant d'équilibre » ou la dotation. Pour boucler leur budget, les arrondissements comptent surtout sur ce chèque, qui varie de 17 à 164 millions selon leur taille. Environ un dixième de leurs revenus provient ensuite de sources locales – parcomètres et permis, essentiellement.

Des employés et des sous

En 2006, l'écart entre l'arrondissement le moins favorisé, CDN–NDG, et celui qui arrivait en tête, Le Sud-Ouest,

lexus.ca

Événement
un mois de
décembre inoubliable
LEXUS



IS 250 2011

RX 350 2012
Également disponible en version hybride RX 450h

*Les incitatifs à l'achat comptant sont valables sur la livraison au détail de certains véhicules neufs non immatriculés lorsqu'ils sont achetés et immatriculés entre le 1er décembre 2011 et le 3 janvier 2012. Les incitatifs à l'achat comptant sont disponibles pour tous les clients au détail de Lexus, sauf ceux qui louent ou qui financent l'achat par l'intermédiaire de Lexus Service clients au détail admissibles sur approbation du crédit sur les véhicules neufs achetés/loués et livrés avant le 3 janvier 2012. Les offres sont sujettes à changement sans préavis, les quantités de certains véhicules sont limitées et un échange entre concessionnaires peut être requis. La disponibilité des véhicules pour un échange entre concessionnaires peut également être

2006

était presque du simple au double, 389 $ contre 676 $, une différence de 73 %. En 2012, les mêmes arrondissements sont aux mêmes positions, avec un écart de… 73 %.

En 2006 et 2012, le top 5 des arrondissements les plus gâtés en matière de dotation par habitant est resté le même : outre Ville-Marie et Saint-Laurent, on trouve Le Sud-Ouest, Outremont et Lachine. Au bas de l'échelle, ce sont toujours CDN–NDG, Rosemont–La Petite-Patrie, Montréal-Nord et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension qui reçoivent le moins des services centraux de la Ville.

« La situation est beaucoup plus complexe que la simple division d'une enveloppe budgétaire par le nombre de personnes. Il faut voir plus large que ça. »

— Gonzalo Nunez, porte-parole de la Ville

Fait à noter, les inégalités budgétaires sont partiellement reflétées dans une comparaison bien concrète : le nombre d'employés municipaux au service des citoyens. CDN–NDG et Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension sont en bas de liste avec moins de 3 employés par 1000 habitants, tandis que Lachine et Le Sud-Ouest peuvent offrir au-delà de 6 employés.

Tentative de péréquation

La Ville de Montréal est-elle plus équitable aujourd'hui qu'elle l'était en 2006 ? Ce grand objectif des fusions forcées, censées favoriser la répartition de la richesse dans l'île, on en voit effectivement des traces dans l'évolution des dotations des arrondissements. Ce sont trois arrondissements plus favorisés, Saint-Laurent (+2,9 % entre 2006 et 2012), LaSalle (+3,2 %) et Le Plateau-Mont-Royal (+3,4 %) qui figurent en bas de liste pour l'augmentation de leur dotation en sept ans. Flirtant avec les premières positions du palmarès, pour une rare fois, on trouve Ahuntsic-Cartierville (+9,6 % depuis 2006) et Montréal-Nord (8,7 %).

À la Ville de Montréal, on n'apprécie guère cet exercice de comparaison par habitant, qu'on juge simpliste. « Pour nous, ce n'est pas quelque chose qu'on utilise, dit Gonzalo Nunez, porte-parole. La situation est beaucoup plus complexe que la simple division d'une enveloppe budgétaire par le nombre de personnes. Il faut voir plus large que ça. » Les dépenses d'un arrondissement ne servent pas qu'à répondre aux besoins de ses résidants, mais également à ceux des industries, commerces, institutions et visiteurs sur son territoire, rappelle-t-il. En outre, le chèque envoyé aux arrondissements ne reflète pas les investissements que la Ville fait dans un secteur donné – pour les loisirs, la sécurité, la culture, par exemple. Enfin, certains arrondissements comme Anjou et Rosemont–La Petite-Patrie fournissent des services aux autres et se retrouvent ainsi avec un budget et un personnel artificiellement gonflés.



PHOTO HUGO-SÉBASTIEN AUBERT, LA PRESSE

Rien n'a changé en sept budgets à la Ville de Montréal, dont on voit ici l'hôtel de ville. Le classement des arrondissements (ci-dessous), du plus gâté au plus défavorisé, est resté le même à quelques détails près.

ÉVOLUTION DES DOTATIONS ENTRE 2006 ET 2012

Arrondissement	Dotation par habitant en 2012	Dotation par habitant en 2006	Évolution par habitant entre 2006 et 2012
Ville-Marie	879 $	770 $	14,1 %
Saint-Laurent	747 $	725 $	2,9 %
Sud-Ouest	719 $	676 $	6,4 %
Outremont	658 $	612 $	7,4 %
Lachine	643 $	587 $	9,7 %
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	640 $	539 $	18,8 %
Anjou	612 $	564 $	8,5 %
Saint-Léonard	541 $	506 $	6,9 %
RDP-PAT	541 $	495 $	9,2 %
Plateau-Mont-Royal	506 $	489 $	3,4 %
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	493 $	463 $	6,5 %
Verdun	488 $	443 $	10,3 %
LaSalle	476 $	462 $	3,2 %
Ahuntsic–Cartierville	469 $	428 $	9,6 %
Pierrefonds–Roxboro	446 $	415 $	7,4 %
Montréal-Nord	436 $	401 $	8,7 %
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	432 $	405 $	6,6 %
Rosemont–La Petite Patrie	421 $	393 $	7,1 %
CDN–NDG	414 $	389 $	6,3 %
Moyenne à Montréal	**525 $**	**488 $**	**7,5 %**

LEXUS
À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION.

CÉLÉBREZ LES FÊTES GRÂCE À NOS TAUX LES PLUS BAS DE L'ANNÉE ET À NOS MEILLEURS INCITATIFS À L'ACHAT COMPTANT.



rvices Financiers à un taux d'intérêt spécial offert par Lexus dans le cadre d'un programme de bas taux d'intérêt. Consultez votre concessionnaire Lexus pour savoir si la taxe s'applique avant ou après l'application de l'incitatif à l'achat comptant dans votre région. **Les offres de location/financement sont fournies par l'intermédiaire de Lexus Services Financiers aux être limitée et variera selon le modèle. Détails complets chez votre concessionnaire Lexus.

BUDGET DE MONTRÉAL 2012

COÛTS DES RÉGIMES DE RETRAITE

Les syndicats furieux contre le maire

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Les principaux syndicats de la Ville de Montréal sont furieux de voir leurs régimes de retraite montrés du doigt pour expliquer la hausse des dépenses et des taxes municipales dans le dernier budget. Policiers, pompiers, professionnels, cols blancs et cols bleus accusent l'administration Tremblay de tourner vers eux les projecteurs pour faire oublier leur mauvaise gestion des finances municipales.

« La réaction du maire me fâche, me choque, parce que s'il y a des hausses de taxes à Montréal, c'est attribuable au maire seulement et non pas aux régimes de retraite », dénonce Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers de Montréal. Celui-ci soutient au contraire que la Ville a économisé 500 millions entre 1997 et 2007 en prenant congé de cotisation dans la caisse de retraite.

« C'est un secret de Polichinelle que, depuis plusieurs années, l'administration municipale paie de 25 % à 40 % de trop pour tous les contrats publics. Sur 1 à 2 milliards de contrats, on parle de 250 à 800 millions, alors jeter le blâme sur les régimes de retraite… c'est bien plus de la mauvaise gestion de la Ville qu'il est question », affirme Yves Francoeur.

Même frustration chez les cols blancs où l'on digère mal d'être ainsi montrés du doigt pour la deuxième année de suite afin de justifier les hausses de taxes. « C'est choquant qu'ils aient décidé cette année de mettre l'accent sur nos régimes de retraite. L'an passé, c'était à cause de nos conditions de travail », a dénoncé Monique Côté, présidente du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

« La réaction du maire me fâche, me choque, parce que s'il y a des hausses de taxes à Montréal, c'est attribuable au maire seulement et non pas aux régimes de retraite », soutient Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers de Montréal.

Les pompiers avalent eux aussi de travers le dernier budget. « On crie au loup, mais ce qu'on oublie, c'est qu'une crise financière, c'est temporaire. Oui, on a eu des pertes catastrophiques en 2008, mais on a eu de forts rendements positifs en 2009 et 2010 », indique Ronald Martin, président de l'Association des pompiers de Montréal.

Les cols bleus reconnaissent que les régimes de retraite éprouvent des difficultés, mais estiment que l'administration municipale a elle aussi plusieurs problèmes à régler. « Les 103 élus de Montréal, c'est plus que Vancouver, Toronto et Ottawa ensemble. Alors, quand ils disent qu'ils ont un problème financier, qu'ils fassent le ménage dans leur propre cour », dénonce Michel Parent, président des cols bleus.

« On crie au loup, mais ce qu'on oublie, c'est qu'une crise financière, c'est temporaire. Oui, on a eu des pertes catastrophiques en 2008, mais on a eu de forts rendements positifs en 2009 et 2010. » — Ronald Martin, président de l'Association des pompiers de Montréal

Malgré leur colère, les cinq syndicats, qui représentent près de 90 % des employés municipaux, se disent ouverts à revoir leurs régimes de retraite, mais « pas à n'importe quel prix », dit Monique Côté. Déjà, plusieurs solutions ont été trouvées, selon elle. « On a accepté de fusionner les 15 régimes de retraite des cols blancs en un seul, ça va représenter des économies énormes en frais de gestion. Mais ça, ils n'en parlent pas », déplore Mme Côté.

Le Syndicat des professionnels de Montréal doute quant à lui des chiffres avancés par la Ville, selon laquelle les régimes de retraite coûteront 609 millions en 2012. « On a commencé à négocier, mais on a l'impression que le maire négocie plus à travers les médias que directement avec nous à la table. On nous arrive avec des solutions, mais on ne sait pas encore quel est le problème. Est-ce passager à cause des marchés ou est-ce permanent à cause de la démographie ? », demande Gisèle Jolin, présidente du Syndicat des professionnels.

La Ville assure que le problème est loin d'être passager. « Quand les gens prennent leur retraite après 30 ans de service et ont encore 30 ans de vie devant eux, il y a un coût à ça », dit Jean-Yves Hinse, directeur capital humain de Montréal. L'administration demande un partage égal des coûts des régimes, le report de l'âge de la retraite et un partage des déficits.

J'ai tout trouvé !

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

2 au 22 décembre
Place Bonaventure
Entrée gratuite

SIGNÉ MÉTIERS D'ART

salondesmetiersdart.com



Berceuse en bois : Jean-François Dugal | Coq en cuivre : L'art du cuivre – Pierre Binette
Vase en céramique : Maude Blais | Lampe en bois : Charles Valcourt | Mitaines : Rachel f.

La fête commence à 11 h. Soyez-y !

CMAQ · Québec · LA PRESSE · DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE. AU SMAQ · www.paysdelaloire-metiersdart.com

Concours cadeaux signés

Remplissez ce bulletin de participation et déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art du Québec. Vous pourriez gagner l'une des nombreuses créations signées, offertes par les artisans. Tirage au sort tous les jours de l'événement.

VEUILLEZ ÉCRIRE EN MAJUSCULES

NOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ PROVINCE : _____

CODE POSTAL : _____ TÉLÉPHONE : ( ) _____

COURRIEL : _____

POUR PARTICIPER, VOUS DEVEZ RÉPONDRE À CETTE QUESTION :

Nommez un des artisans du Salon des métiers d'art du Québec ? _____

Le règlement du concours est disponible aux bureaux de LA PRESSE et du Salon des métiers d'art du Québec à Montréal, ainsi que sur les sites Internet lapresse.ca et salondesmetiersdart.com. Valeur totale des prix : 3300$ Les fac-similés ne sont pas acceptés à l'exception du bulletin de participation imprimé à partir de la version électronique de LA PRESSE (lapressesurmonordi.ca) et du bulletin de participation disponible au lapresse.ca.

LE SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC · SIGNÉ MÉTIERS D'ART · LA PRESSE

RÉGIMES DE RETRAITE

Le ministre Laurent Lessard ne cache pas sa préoccupation

EXCLUSIF

DENIS LESSARD

QUÉBEC — « Prestations cibles » plutôt que « déterminées », régimes de retraite « hybrides » et clauses d'étanchéité entre les anciens et les futurs retraités; à mesure que s'approche le gouffre du financement des régimes de pension des municipalités, Québec cherche avec fébrilité une formule pour que les villes puissent assurer le financement des engagements passés. Et la solution pourra servir pour ses propres employés.

Les salariés actuels doivent nécessairement s'attendre à des sacrifices. « Dans ce domaine, c'est plus facile de nommer les problèmes que de nommer les solutions », dit sans détour le ministre des Affaires municipales, Laurent Lessard. Dans un entretien à *La Presse*, au lendemain du dépôt du budget de la Ville de Montréal, le ministre ne cache pas sa préoccupation devant l'ampleur des problèmes connus que le maire Tremblay vient de rappeler. La Ville devra consacrer 610 millions au financement des retraites l'an prochain, 13 % de son budget total, le plus important poste de dépenses après la police et les pompiers.

« Dans ce domaine, c'est plus facile de nommer les problèmes que de nommer les solutions. » — Laurent Lessard, ministre des Affaires municipales

Au Ministère, un comité a été mis en place à la demande de Montréal, de Québec et des deux unions municipales. Un rapport comprenant des propositions pour régler les problèmes à court terme devrait être prêt en janvier prochain. « On ne dit pas qu'il faut changer les lois, on regarde la viabilité des régimes à long terme… et la sensibilité de ceux qui paient des taxes », dit le ministre.

Les contribuables « paient des taxes municipales pour les régimes de retraite des fonctionnaires municipaux, les mêmes citoyens paient pour les régimes de retraite des fonctionnaires provinciaux. Quand on leur parle maintenant de rembourser des déficits actuariels… la peau vient mince ! Bien des contribuables n'ont même pas de régime de retraite », rappelle M. Lessard. Si ailleurs, en Angleterre et en France notamment, on revoit l'âge d'admissibilité à une pleine rente, « on n'en est pas là », laisse tomber le ministre.

Dans le cadre de certains régimes, à Montréal, les salariés ne paient que 30 % de leur caisse de retraite. Ces partages sont à réexaminer, mais Québec n'en est pas à imposer quoi que ce soit. La participation au régime de l'ensemble des fonctionnaires est déjà égale entre employés et employeur. Pour le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), Québec et les syndicats ont convenu récemment d'une augmentation des cotisations moindre que nécessaire parce qu'ils voulaient éviter une pression trop importante sur les employés et le Trésor public.

À Québec, on jongle donc aussi avec le principe d'une « prestation cible », selon laquelle le risque que représente le rendement serait « partagé », plutôt qu'une prestation déterminée. Actuellement, la prestation déterminée promet un niveau de rente précis à la retraite, généralement 2 % du salaire annuel par année de service. Selon l'autre formule, par exemple, le régime prévoirait des prestations de 2 % par année, mais seulement 1,5 % serait « garanti » et 0,5 % dépendrait de la performance des marchés – les caisses de retraite sont depuis quelques années plombées par la mauvaise performance de la Bourse et du marché obligataire. La Régie des rentes et des représentants des organisations patronales et syndicales examinent déjà, parallèlement, ce genre de système.

Dans un premier temps, le comité devrait faire des recommandations pour des changements réglementaires afin de permettre aux villes de réduire, même modestement, le fardeau des régimes de retraite. Avant qu'on ne considère des changements législatifs, il faudra des consensus plus difficiles à atteindre. Québec, d'entrée de jeu, a indiqué aux villes participantes qu'il n'était pas question pour lui de « décréter » des conditions pour répondre à leurs inquiétudes, explique un des représentants municipaux. On considère des opérations plus restreintes, penser par exemple à un mécanisme « d'étanchéité » qui permettrait aux travailleurs plus jeunes à qui on demande des concessions d'en profiter dans l'avenir, plutôt que sauver la mise à ceux qui sont déjà sur le point de prendre leur retraite. Grâce à ces dispositions, les villes seraient plus à même de négocier des économies avec leurs syndiqués, croit-on.

De Kyoto à Fort McMurray



VINCENT MARISSAL
CHRONIQUE

À l'autre bout du fil, et à l'autre bout du monde, à Durban, en Afrique du Sud, Jay Naidoo s'enflamme en parlant de la position canadienne à l'égard des changements climatiques.

« Je suis sous le choc de voir le Canada se désolidariser à ce point des pays pauvres et de l'Afrique, en particulier. Comment le Canada en est-il venu à prendre une position aussi négative, aussi hostile envers l'Afrique ? », demande M. Naidoo, ancien ministre du gouvernement Mandela, qui dirige maintenant l'organisation Global Alliance for Improved Nutrition.

Jay Naidoo, qui est à Durban dans le cadre de la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, ne reconnaît plus le Canada et il n'hésite pas à parler de « trahison » envers l'Afrique.

« Que les États-Unis prennent des positions hostiles à l'Afrique, on s'y attend, mais venant du Canada… L'Afrique se sent davantage trahie par le Canada, qui a toujours été solidaire. »

Ceux qui ne connaissent pas Jay Naidoo se demanderont peut-être d'où il sort avec ses critiques et de quoi il se mêle en dénonçant l'attitude du gouvernement canadien. M. Naidoo connaît très bien le Canada et le Québec, où il vit en partie avec sa femme, la journaliste Lucie Pagé, notre éclaireuse la plus éclairante en Afrique du Sud depuis près de 25 ans. Comme il le dit lui-même, ses enfants sont « moitié africains, moitié québécois » et il a un attachement particulier pour le Canada, qui a été un chef de file dans la lutte contre l'apartheid sur la scène internationale.

Justement, parlant de lutter pour l'Afrique, pour les droits de la personne et le développement de peuples en danger, Jay Naidoo ne reconnaît plus le Canada. Et il n'est pas le seul.

Mercredi, une quinzaine de personnalités et d'ONG africaines, dont l'archevêque Desmond Tutu, ont acheté une pleine page de publicité dans *The Globe and Mail* pour dénoncer l'attitude du gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques.

Le groupe rappelle que le Canada a joué un rôle actif dans la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, mais qu'il préfère aujourd'hui appuyer les géants du pétrole malgré les effets néfastes des sables bitumineux sur l'environnement.

« Nous vivons tous sur la même planète et les changements climatiques ne respectent pas les frontières nationales, reprend Jay Naidoo. Une exploitation comme celle des sables bitumineux a un impact sur toute la planète, jusqu'ici, en Afrique. »

Dans leur missive, les signataires demandent au Canada de « changer de cap » et d'appuyer un effort international de réduction des émissions polluantes. « Pour nous, en Afrique, les changements climatiques sont une question de vie ou de mort, lit-on dans le message. En contribuant à l'augmentation des émissions, les sables bitumineux aggravent le problème et menacent les Africains de sécheresse et de famine encore pires dans les années à venir. »

En annonçant que le Canada s'apprête à se retirer définitivement de l'accord de Kyoto et qu'il refusera tout nouvel accord contraignant, le Canada a jeté la consternation en Afrique, affirme Jay Naidoo.

« Le Canada est maintenant vu comme un obstructionniste et cela a un effet dévastateur sur sa réputation sur la scène internationale. Le voilà dans le même camp que les États-Unis, la Russie ou le Japon, dit encore M. Naidoo. Si Durban devait devenir, comme on le craint, la tombe de Kyoto, le Canada en porterait une lourde part de responsabilité. »

Avant de quitter Ottawa pour Durban, en début de semaine, le ministre de l'Environnement, Peter Kent, n'a pas semblé très ému par les critiques de monseigneur Tutu et associés.

Il n'a pas nié l'intention de son gouvernement d'enterrer Kyoto, qui représente le « passé », selon lui, et a réaffirmé que le Canada ne signera pas de nouvel accord sans que tous les pays, riches comme pauvres, ne soient de l'entente et s'engagent à contribuer.

Cette position ne déplaît pas seulement en Afrique, elle passe aussi mal auprès du gouvernement du Québec. Lundi, à Montréal, Jean Charest a dit regretter que le fédéral adopte cette approche, l'incitant plutôt à jouer un rôle plus actif. « Le Canada et le Québec seront parmi les premiers touchés par les changements climatiques, il est donc normal que nous fassions preuve de leadership dans ce domaine », a-t-il dit après avoir prononcé un discours sur le Plan Nord.

N'attendez pas, toutefois, ce genre de leadership à Durban de la part du gouvernement Harper.

Le leadership environnemental, selon les conservateurs, c'est de vendre aux Américains le pétrole des sables bitumineux sous l'étiquette « éthique » et de leur garantir un approvisionnement continu, ce qu'ils font déjà depuis des années aux États-Unis.



PHOTO MARK RALSTON, AFP

Extraction des sables bitumineux le long de la rivière Athabasca, à proximité de la ville de Fort McMurray en Alberta.

Le leadership environnemental, selon les conservateurs, c'est de vendre aux Américains le pétrole des sables bitumineux sous l'étiquette « éthique » et de leur garantir un approvisionnement continu, ce qu'ils font déjà depuis des années aux États-Unis.

Les sirènes du 450

Sur une question beaucoup plus locale, je n'arrive pas à concilier l'intention de François Legault de « responsabiliser » les citoyens et son rejet d'un projet de péage sur les ponts de Montréal.

Visiblement, les sirènes électorales du 450, là où il peut faire le plein de votes, l'auront amené à une telle position.

Juste au moment où, pourtant, la population semble prête à accepter le retour du péage.

Pas fort pour un chef politique qui promet de prendre des décisions difficiles, mais nécessaires pour le Québec.

Le CPE « La petite magouille »

J'ai coiffé hier ma chronique du titre « La garderie Les copains d'abord » … sans savoir qu'au moins deux garderies au Québec (Côte-Saint-Luc et Beloeil) portent ce nom.

Je ne les visais pas, évidemment.

Parlons plutôt du CPE « La petite magouille », c'est plus approprié.

Pour joindre notre chroniqueur : **vincent.marissal@lapresse.ca**

DES ÉLÈVES ACTIFS RÉCOMPENSÉS



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Comme la jeune Éliane Savard, 8 ans, les élèves de l'école John-F.-Kennedy, un établissement de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys qui accueille des élèves ayant des troubles de comportement ou un retard intellectuel, ont été récompensés pour leurs efforts, hier. Ils ont participé au dernier Défi Pierre Lavoie, amassant chaque jour des « cubes d'énergie ». Hier, ils ont reçu 4000 $ de la société Merck pour acheter des vélos thérapeutiques et continuer de bouger. — Pascale Breton

Un policier de Bromont happé mortellement

LA VOIX DE L'EST

BROMONT — Un patrouilleur du Service de police de Bromont est mort en service, hier matin. L'agent Vincent Roy, âgé de 37 ans et père de deux enfants, a été happé par un camion lors d'une banale intervention sur la route 139. La Sûreté du Québec et la Commission de la santé et de la sécurité du travail enquêtent.

La collision s'est produite vers 11 h 30 sur un tronçon en ligne droite de la route 139. Le policier, originaire de la région, venait d'arrêter un automobiliste pour une infraction au Code de la sécurité routière. Il avait garé sa voiture de façon à se réserver un couloir de sécurité. Ce ne fut malheureusement pas suffisant.

Au moment où l'agent Roy revenait à sa voiture – immobilisée sur l'accotement avec les gyrophares allumés –, l'irréparable s'est produit. « L'analyse préliminaire de la scène laisse voir que le véhicule de patrouille a été frappé par un camion, puis le policier a été lui-même happé par le camion », explique le sergent Louis-Philippe Ruel, porte-parole de la SQ en Estrie. Le policier n'a eu aucune chance de s'en sortir.

Jean-François Gagnon, l'automobiliste qui roulait derrière le camion impliqué dans la collision, s'est aussitôt rangé sur l'accotement et a accouru auprès du policier pour lui prodiguer les premiers soins. « Je voulais l'aider, mais j'ai vu que je ne pouvais rien faire », a -t-il confié, ébranlé par les événements.

En quelques minutes, policiers et ambulanciers étaient sur les lieux. Ils n'ont pu que constater le décès de Vincent Roy. Le policier était en poste depuis le 1er août au Service de police de Bromont. Il travaillait auparavant pour la Gendarmerie royale du Canada en Alberta.

Les premiers éléments de l'enquête indiquent que ni l'alcool ni la vitesse ne sont en cause. La conductrice du camion n'a pas été blessée, mais elle a subi un violent choc nerveux.

Ménogène

La ménopause apprivoisée

Comme toujours, les meilleures réponses pour assurer notre bien-être se trouvent dans la nature.

Ménogène, une toute nouvelle formule pour soulager les problèmes dûs à la ménopause, voilà enfin une solution encourageante et parfaitement naturelle qui vous aidera à passer ces moments difficiles en toute tranquillité.

Ménogène utilise le pain d'abeille, la gelée royale et les isoflavones de soya. Ce trio aide à équilibrer le système hormonal d'une façon saine et naturelle.

Les phytoestrogènes naturels (estrogènes de pain d'abeille, de gelée royale et d'isoflavones de soya), dont la structure est semblable aux estrogènes de la femme, aident l'équilibre des hormones femelles et apaisent les symptômes ménopausiques comme les bouffées de chaleur, la sécheresse vaginale, les maux de tête, la transpiration nocturne, l'insomnie, etc.



La vie est courte. Donnez-vous le temps d'en profiter pleinement.

2 BOÎTES DE 32 CAPSULES POUR LE PRIX D'UNE SEULE
UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE

En vigueur du samedi 3 décembre au mardi 6 décembre 2011

Ménogène: produit de santé naturel homologué. Licence NPN 80003489

fabriqué au québec

www.bio-actif.com

Disponible aux endroits suivants : *Jusqu'à épuisement de l'inventaire

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1278, rue Jean-Talon est, Montréal 514 279-3709

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
2750 chemin Ste-Foy, bur. 109, QC 418 656-1266

Boutique Luc Mathieu
5455, boul. des Forges, Trois-Rivières 819 378-7777

Commandes postales: 819 378-7777
Ligne sans frais: 1 877 511-3368

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
1600, boul. LeCorbusier (Centre Laval) 450 688-5455

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
341-A, boul. Saint-Joseph, Gatineau 819 770-3645

Boutique Luc Mathieu
2622, rue King Ouest
à l'arrière de l'édifice 2630 Sherbrooke 819 823-3322

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
145A, boul. des Promenades, St-Bruno 450 653-6009

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Galeries Rive-Nord
100, boul. Brien, Repentigny 450 657-2032

Boutique Luc Mathieu
227, rue Principale ouest, Magog 819 868-3368

Boutique Luc Mathieu
227, route du Président-Kennedy, Lévis 418 833-5933

Espace Santé Beauté Johanne Verdon
Terrasses Des Lilas
1108, boul. St-Joseph, Drummondville 819 850-1705

Vitavie au naturel
3333, boul. du Carrefour
Promenade Beauport 418 667-0070

Ferti 2000: commandes postales
Tél.: 514 272-1365.
Ligne extérieure: 1 800 272-1365

Lundi au vendredi: 9h à 17h
Samedi et Dimanche: 8h30 à 17h

ACTUALITÉS

ATTRIBUTION DE PLACES EN GARDERIE

Courchesne encore éclaboussée

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Préoccupé par les constats du vérificateur général, le Commissaire à la lutte contre la corruption, Robert Lafrenière, a décidé de se pencher sur l'attribution de 18 000 places subventionnées en garderie en 2008. Il « examine les suites que l'Unité permanente anticorruption (UPAC) pourrait donner » au rapport de Renaud Lachance.

« L'intégrité du système public est au cœur de mon mandat de Commissaire à la lutte contre la corruption. Les constats du vérificateur général sont suffisamment préoccupants pour que je demande à mon équipe d'amasser et d'analyser les informations pertinentes pour déterminer s'il y a ou non matière à enquête dans le cadre de la Loi concernant la lutte contre la corruption », affirme Robert Lafrenière dans un communiqué de presse publié en fin d'après-midi hier.

C'est une autre tuile qui s'abat sur la ministre de la Famille de l'époque, Michelle Courchesne, aujourd'hui présidente du Conseil du Trésor. Le Parti québécois et l'Action démocratique du Québec l'accusent de favoritisme à l'égard de donateurs libéraux et réclament sa tête. Le cofondateur de la Coalition avenir Québec, François Legault, se joint au concert de critiques et demande lui aussi sa démission.

Dans un rapport percutant déposé à l'Assemblée nationale mercredi, Renaud Lachance affirme que le processus d'attribution des places en 2008 a manqué de rigueur et « a laissé une grande place à la subjectivité ». Mme Courchesne est allée à l'encontre de l'avis de ses fonctionnaires pour 21 % des projets qu'elle a retenus. Cela représente 85 projets – 3700 places – présentés parfois par des donateurs libéraux. Et à l'inverse, la ministre a rejeté des projets totalisant 3500 places qui étaient recommandés par ses fonctionnaires.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Le Parti québécois, comme l'Action démocratique, a de nouveau exigé la démission de Michelle Courchesne, hier.

Québec a rendu publique mercredi la liste des 85 projets de CPE et de garderies privées rejetés par les fonctionnaires mais tout de même choisis par Mme Courchesne. Au cours de la période des questions à l'Assemblée nationale hier, le député péquiste Nicolas Girard a indiqué que, des 38 projets de garderies privées retenus, les deux tiers, 25, provenaient de donateurs libéraux.

Le PQ estime que 42 donateurs libéraux sont liés aux 25 projets. Ils ont versé au total 292 480$ à la caisse du Parti libéral entre 2003 et 2008. Par exemple, Michelle Courchesne a donné le feu vert à deux projets de garderies liés aux frères Cola, qui étaient propriétaires de l'abattoir Colbex et qui ont donné, avec des membres de leur famille, 141 500$ au PLQ. Dans sa compilation, le PQ inclut également un projet dans Lanaudière dont le promoteur n'a versé que 210$ au PLQ. On parle toutefois de dons totalisant plusieurs milliers de dollars pour la majorité des 25 projets. Mme Courchenesne a accordé 130 places à Joe Magri, ami d'enfance de Tony Tomassi, expulsé du caucus libéral l'an dernier. Dans les Laurentides, les quatre projets choisis par la ministre venaient de promoteurs ayant contribué à la caisse électorale du PLQ.

« Est-ce qu'on doit comprendre que le système de financement du PLQ pour les garderies fonctionnait de la façon suivante : la députée de Fabre (Mme Courchesne) octroyait les places, puis le député de Lafontaine (M. Tomassi) collectait ? », a lancé M. Girard.

L'actuelle ministre de la Famille, Yolande James, a répliqué que « personne ne doute de la grande compétence du dévouement et surtout de l'intégrité » de Michelle Courchesne. Elle a fait valoir que trois députés péquistes avaient demandé à sa collègue de choisir trois projets de CPE – à but non lucratif – même s'ils avaient été rejetés par les fonctionnaires. La ministre avait acquiescé à leur demande. Notons toutefois que si le projet pour lequel M. Girard est intervenu provenait d'un CPE de sa circonscription, la nouvelle installation de 60 places a ouvert ses portes dans la circonscription libérale de Laurier-Dorion.

« Quelqu'un doit payer pour ce cafouillage. [...] Les Québécois sont tannés qu'avec ce gouvernement, il n'y ait jamais personne de responsable lorsqu'il y a cafouillage. »

— François Legault, cofondateur de la CAQ

Nicolas Girard a répondu que le PQ « n'a jamais pensé qu'on pourrait demander des places en échange de financement. C'est exactement ce que le Parti libéral a fait ».

De son côté, François Legault se demande si le bureau de M. Charest est intervenu dans l'octroi de places pour favoriser des donateurs. Si c'est le cas, le premier ministre lui-même doit quitter ses fonctions, a-t-il expliqué à *La Presse*. « Quelqu'un doit payer pour ce cafouillage. Ou c'est le premier ministre ou c'est Michelle Courchesne qui, par responsabilité ministérielle, doit démissionner. Les Québécois sont tannés qu'avec ce gouvernement, il n'y a jamais personne de responsable lorsqu'il y a cafouillage. »

Utilisation d'un hélicoptère de sauvetage à des fins personnelles

Peter MacKay de nouveau dans l'embarras

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — Le ministre de la Défense, Peter MacKay, est de nouveau dans l'embarras : de nouveaux documents semblent contredire ses explications quant à l'utilisation d'un hélicoptère de sauvetage Cormoran pour revenir d'un week-end de pêche à Terre-Neuve.

Des courriels que le *Toronto Star* a obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information révèlent qu'au moins un militaire a exprimé des objections au moment de planifier l'expédition.

« Lorsque le gars qui pêche dans le trou à côté du ministre va voir un gros hélicoptère jaune arriver et qu'il va décider de sortir son téléphone cellulaire pour filmer le ministre qui monte à bord et qu'il le mettra sur YouTube, qui répondra au courrier sur cette question-là ? », a demandé le colonel Bruce Ploughman.

Lorsque l'histoire de l'hélicoptère a été révélée, il y a quelques mois, le ministre MacKay a justifié l'utilisation de l'appareil en disant qu'il devait se rendre à London pour faire une annonce, et qu'il avait donc fait coïncider son évacuation du camp de pêche avec une démonstration de sauvetage.

Branle-bas de combat

Le ministre a affirmé que cette démonstration était réclamée par les militaires depuis un certain temps et qu'il a été utile de la faire à ce moment-là.

Les courriels montrent plutôt que la requête du bureau du ministre a causé un véritable branle-bas de combat au sein du Ministère, lorsqu'elle est arrivée sur les bureaux des militaires trois jours avant l'opération. « Le ministre est actuellement à cet endroit et doit inopinément se rendre à London, en Ontario, pour une annonce », a expliqué la colonelle Frances Allen.

Les personnes concernées ont d'abord songé aux appareils de la base de Gagetown, mais le voyage de 10 heures les en a découragés. L'option de l'hélicoptère de sauvetage s'est imposée par la suite.

« La mission sera menée sous l'apparence d'un entraînement », a précisé un autre militaire, quelques heures après les craintes formulées par le colonel Ploughman.

L'opposition bondit

Ces nouvelles informations ont fait bondir les partis de l'opposition. « Pourquoi le ministre a-t-il induit la Chambre en erreur ? », s'est offusqué le député néo-démocrate David Christopherson.

« Quand le ministre va-t-il confirmer qu'il a inventé de toutes pièces l'histoire de la participation à un exercice militaire afin de se sortir de son pétrin ? », a renchéri sa collègue Christine Moore.

Peter MacKay s'en est tenu à sa version des faits. « Je l'ai dit auparavant : je quittais du temps personnel pour retourner au travail plus tôt et, avant de le faire, j'ai pris part à un exercice de recherche et sauvetage que nous tentions d'organiser depuis un certain temps », a-t-il affirmé durant la période de questions.

Des doutes

Il est à noter que nulle part dans les courriels, on ne fait mention de ces tentatives passées d'organiser une telle démonstration. « Ç'a été confirmé par le brigadier général Bédard qui a déclaré : "Le gain mutuel a été réalisé en ce sens que nous avions cherché à démontrer les habiletés du Cormoran et les capacités de recherche et de sauvetage des Forces canadiennes au ministre" », a insisté le ministre.

Deux différends entravent une fusion CAQ-ADQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Deux « différends » entre la Coalition avenir Québec (CAQ) et l'Action démocratique du Québec (ADQ) font encore obstacle à une fusion.

Au cours d'un entretien avec *La Presse*, hier, le cofondateur de la CAQ, François Legault, a confié que ces « différends » portent sur des éléments du programme de l'ADQ auxquels tient son chef Gérard Deltell : accorder plus de place au privé en santé et donner 100$ par semaine aux familles pour chaque enfant qui ne fréquente pas une garderie subventionnée.

« On essaie de trouver un compromis des deux côtés, a affirmé M. Legault. Pour le reste, nos programmes se rejoignent. Il y a juste deux points qui sont en suspens, deux points quand même importants. »

Le conseiller de M. Legault, Martin Koskinen, et le chef de cabinet de M. Deltell, Éric Vachon, se parlent presque tous les jours pour en arriver à une entente. « On continue les discussions. On s'échange des contre-contre-propositions. On espère que ça va être conclu positivement », a affirmé M. Legault, refusant d'aller plus loin. « On ne va pas négocier sur la place publique. »

François Legault a souligné que « l'échéancier n'a pas changé ». Les deux formations devraient « arriver à une conclusion positive ou négative avant le 23 décembre ».

EN BREF

Le PQ contre le politique dans l'accès à l'information

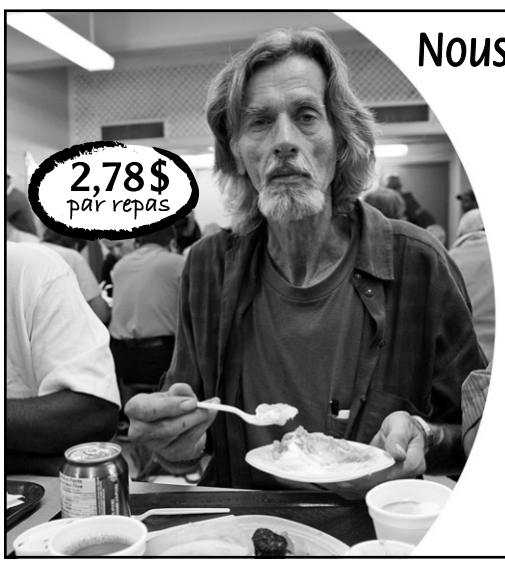
Le PQ soutient qu'un ministre ne devrait pas être mis au courant des demandes d'accès à l'information formulées par l'opposition ou les citoyens. Cette semaine, la Commission d'accès à l'information a soutenu le contraire en affirmant que « le ministre est la plus haute autorité au sein de l'organisme visé par une demande », et qu'il pouvait donc en être avisé. Le PQ indique que pour éviter les conflits d'intérêts, le politique ne devrait pas être informé de ces demandes.

— Paul Journet

Des doutes sur les négociations Canada–UE

D'ex-péquistes dénoncent l'opacité des négociations sur l'accord de libre-échange Canada–Union européenne. « Derrière des portes closes se décide un accord qui va avoir énormément de conséquences sur la vie des Québécois. Et pour l'instant, tout ce qu'on a obtenu, c'est la fuite » d'un document de travail, a dénoncé Louise Beaudoin. « On ne sait même pas si Hydro-Québec est sur la table avec justement tous les contrats concernant le Plan Nord », déplore Mme Beaudoin.

— Paul Journet



Nous offrons bien plus qu'un repas à Noël. Nous offrons de l'espoir !

Touchez le cœur de 10 personnes qui souffrent de la faim! Pour la modique somme de 27,80$, vous pouvez leur offrir des repas chauds ou un abri sécuritaire... une aide qui pourrait être le point de départ d'une nouvelle vie.

Découpez et envoyez votre don à :
Mission Bon Accueil
606, rue de Courcelle
Dépt. 404 109
Montréal, QC H4C 3L5

MISSION Bon Accueil
Notre 120e année au service des plus démunis

☐ 27,80$ pour 10 personnes ☐ 69,50$ pour 25 personnes ☐ 139$ pour 50 personnes
☐ 278$ pour 100 personnes ☐ _____$ pour aider autant de personnes possible

Veuillez débiter ma carte de crédit ☐ Visa ☐ MasterCard ☐ American Express

Nº DE LA CARTE | DATE D'EXPIRATION

Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 10$ et plus. Mission Bon Accueil est un organisme de bienfaisance : NE 10819 5215 RR0001

SIGNATURE
NOM EN LETTRES MOULÉES
( ) TÉLÉPHONE
COURRIEL
ADRESSE
VILLE PROVINCE CODE POSTAL

www.missionbonaccueil.com 514-523-5288

SANCTIONS CONTRE L'IRAN

La GRC ouvre une enquête sur la firme montréalaise iWeb

EXCLUSIF

VINCENT LAROUCHE

Alors que les relations entre le Canada et l'Iran ne cessent de se détériorer, Ottawa a demandé à la GRC d'enquêter sur une firme montréalaise qui héberge les sites web d'entreprises iraniennes visées par des sanctions, a appris *La Presse*.

Cette nouvelle enquête s'ajoutera à celle commandée par le gouvernement sur l'hébergement de sites syriens par la même firme, iWeb Technologies, dont le siège social est à L'Île-des-Sœurs.

Cette fois, c'est du côté de l'Iran que lorgneront les policiers. Le gouvernement Harper a adopté de nouvelles sanctions contre Téhéran le 9 novembre. Elles s'ajoutent à celles déjà exercées en 2010.

La liste des entités iraniennes avec qui les Canadiens ne peuvent plus faire affaire comprend maintenant près de 350 entreprises et organismes gouvernementaux. Plusieurs sociétés privées soupçonnées de participer au programme nucléaire de la République islamique font partie du lot.

Les dirigeants des entreprises qui violent les sanctions canadiennes contre l'Iran s'exposent à une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans.

Grave menace

La liste n'a pas été dressée à la légère, selon le ministère des Affaires étrangères.

« Le Canada a adopté d'autres sanctions, parce que la dimension militaire du programme nucléaire iranien constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales », explique Ian Trites, porte-parole du Ministère.

Or, selon des recherches menées par *La Presse*, les sites web de plusieurs entités visées par ces sanctions sont hébergés sur des serveurs d'iWeb Technologies.

C'est le cas, par exemple, de la compagnie pharmaceutique Loghman, du fournisseur d'équipements industriels Tajhiz Sanat Shayan, de l'entreprise spécialisée en soudure AMA Industrial et du fournisseur de débitmètres électromagnétiques Daghigh Farayand.

L'entreprise iWeb est-elle en infraction lorsqu'elle héberge le site d'une entreprise avec qui le gouvernement interdit de faire des affaires ? Qu'en est-il si iWeb héberge indirectement le site, par exemple en hébergeant un fournisseur de service qui, lui, fait affaire avec l'entreprise compromettante ?

La question est délicate. Le ministère des Affaires étrangères refuse de se prononcer sur les « cas particuliers ».

« Nous avons demandé à la Gendarmerie royale du Canada de faire enquête sur ces informations afin de nous assurer que les sanctions sont respectées », a déclaré Ian Trites en réponse à nos questions sur les sites iraniens.

Les dirigeants des entreprises qui violent les sanctions canadiennes contre l'Iran s'exposent à une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans.

Un casse-tête pour iWeb

C'est la deuxième fois en un mois que le ministère des Affaires étrangères demande à la police de se pencher sur les clients d'iWeb.

La firme a récemment été montrée du doigt dans un rapport de l'École d'études internationales de l'Université de Toronto parce qu'elle hébergeait des sites internet du gouvernement syrien, frappé lui aussi par des sanctions canadiennes.

Chez iWeb, le directeur des relations publiques, Bernard Dahl, avoue qu'il est difficile pour iWeb, un des plus importants fournisseurs d'hébergement du monde, de suivre à la trace ses 25 000 clients, sans compter les grossistes et les revendeurs qui ne font pas nécessairement enquête sur chaque site web.

« Personne ne nous appelle pour nous dire ça [qu'un site web est visé par des sanctions]. On l'apprend souvent par les médias. Nous sommes en réflexion pour voir s'il y a d'autres façons de gérer ça », dit-il.

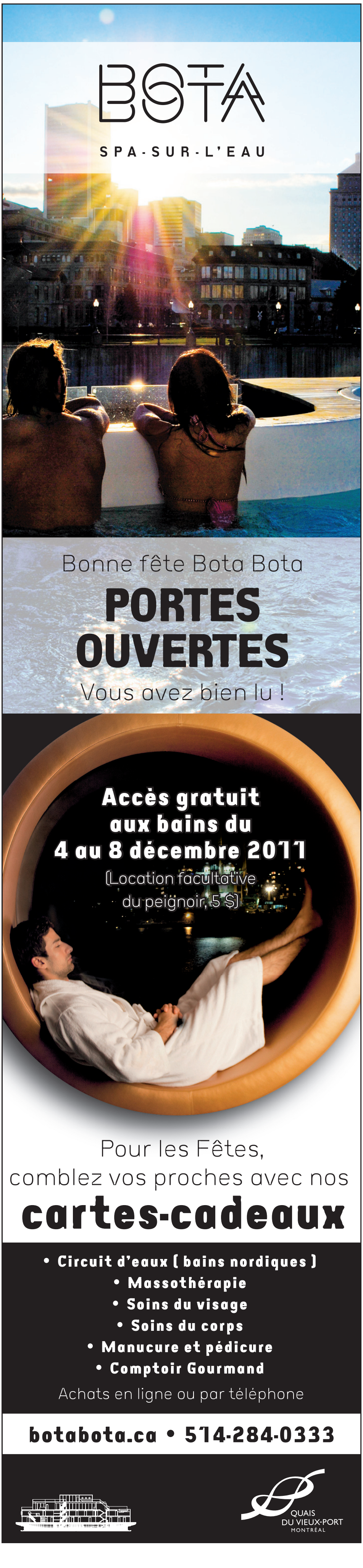
Le problème est complexe, explique M. Dahl, notamment lorsque les sites visés sont hébergés sur des serveurs aux côtés de sites légaux qui ne doivent pas être perturbés. Certains serveurs sont aussi partagés avec d'autres hébergeurs qu'iWeb ne contrôle pas.

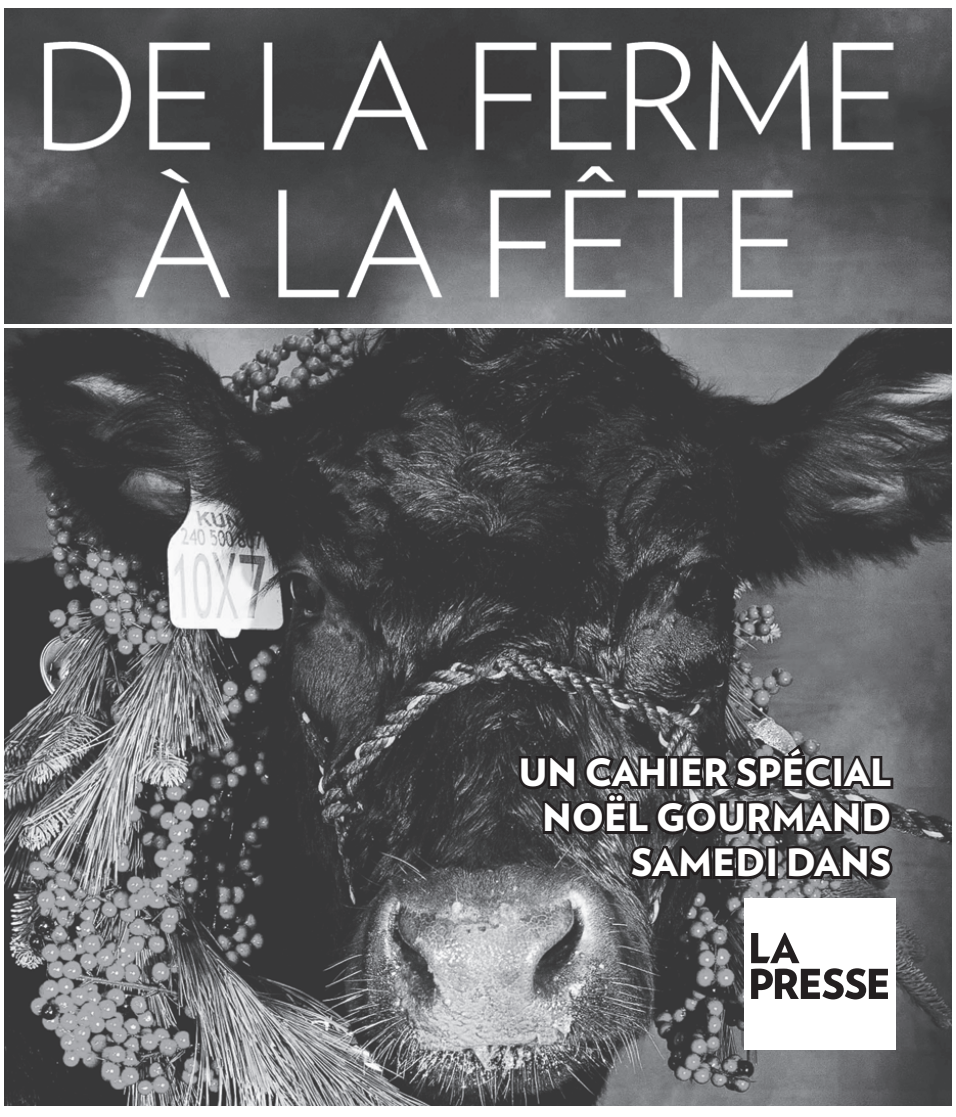
Selon lui, les hébergeurs canadiens sont victimes de leur succès. « En devenant un des plus importants acteurs sur le marché, on devient un choix logique pour les gens », dit-il.

En croissance soutenue, iWeb compte plus de 210 employés et vient de franchir le seuil des 35 millions de chiffre d'affaires. Comme l'a révélé *La Presse* au début du mois de novembre, la Caisse de dépôt est un de ses principaux actionnaires. L'organisme suit d'ailleurs de près la question des sanctions contre l'Iran et la Syrie.

L'entreprise avait connu une situation semblable il y a trois ans, lorsqu'elle avait découvert des sites du groupe Hezbollah dans ses serveurs informatiques à Montréal. Elle les avait vite débranchés.

Selon nos recherches, les sites d'autres entités iraniennes visées par les sanctions seraient hébergés au moins en partie par la société torontoise Ravand Cybertech. L'entreprise ne nous a pas rappelé.





GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS 2011

MISEZ SUR NOS JOURNALISTES À L'ENCAN *LA PRESSE*





LOT 1

Mise finale **1500 $**

SOUPEZ AVEC **YVES BOISVERT** AU RESTAURANT *CAFÉ FERREIRA*



LOT 2

Mise finale **1625 $**

PARTEZ EN REPORTAGE AVEC NOTRE PHOTOGRAPHE **BERNARD BRAULT**



LOT 3

Mise finale **1601 $**

VISITEZ LES STUDIOS D'*ET DIEU CRÉA... LAFLAQUE*, OBTENEZ UN DESSIN ORIGINAL ET PARTAGEZ UN REPAS AU RESTAURANT AIX AVEC **SERGE CHAPLEAU**



LOT 4

Mise finale **1550 $**

ACCOMPAGNEZ **ÉRIC CLÉMENT** À UN GALA DU 30e FESTIVAL JUSTE POUR RIRE EN JUILLET 2012



LOT 5

Mise finale **2200 $**

ASSISTEZ AU CONCERT DE L'OSM *NOËL CONTÉ PAR FRED PELLERIN* AVEC **ALAIN DE REPENTIGNY**



LOT 6

Mise finale **1500 $**

PASSEZ UNE JOURNÉE SUR LE TERRAIN AVEC **PATRICK LAGACÉ**



LOT 7

Mise finale **2253 $**

CRITIQUEZ UNE BONNE TABLE DE MONTRÉAL AVEC **MARIE-CLAUDE LORTIE**



LOT 8

Mise finale **1251 $**

PASSEZ UNE JOURNÉE EN COMPAGNIE DE NOS TROIS DIRECTEURS DE L'INFORMATION : **MARIO GIRARD, YANN PINEAU ET ALEXANDRE PRATT**



LOT 9

Mise finale **700 $**

PASSEZ DERRIÈRE LA CAMÉRA AVEC **ISABELLE AUDET ET TRISTAN PÉLOQUIN** DE *LA PRESSE*



LOT 10

Mise finale **3300 $**

GRAND SOUPER GASTRONOMIQUE AVEC GEOFFREY MOLSON ET LA CHRONIQUEUSE AFFAIRES **SOPHIE COUSINEAU**



LOT 11

Mise finale **3602 $**

ASSISTEZ EN GROUPE À UN MATCH DU CANADIEN DANS UNE LOGE DU CENTRE BELL AVEC **ÉRIC TROTTIER ET TROIS JOURNALISTES**



LOT 12

Mise finale **760 $**

EN MAI 2012, DÉCOUVREZ LE *FAUST* DE GOUNOD ET LES DESSOUS DE L'OPÉRA DE MONTRÉAL EN COMPAGNIE DE **CLAUDE GINGRAS**

TOTAL **21 842 $**

Encan *La Presse*

Plus de 34 000 $ amassés

DAPHNÉ CAMERON

Les lecteurs de *La Presse* ont répondu à l'appel à la générosité lancé dans le cadre de La grande guignolée des médias. L'encan mettant en vedette des artisans du quotidien de la rue Saint-Jacques et des personnalités sportives (12 487 $: voir page 5 du cahier des Sports)a permis de récolter la somme de 34 329$. En fin de journée hier, La grande guignolée des médias avait amassé plus de 150 000$ et l'équivalent de 950 sacs d'épicerie au profit des organismes Jeunesse au Soleil, Moisson Montréal et de la Société Saint-Vincent de Paul. À Montréal, des personnalités artistiques et médiatiques ont sollicité les passants toute la journée. La monnaie amassée n'avait pas encore été comptabilisée au moment de mettre sous presse.

Le lot le plus convoité de l'encan de *La Presse* a été celui offrant de passer une soirée dans une loge au Centre Bell accompagné de trois journalistes de *La Presse* et du vice-président à l'information et éditeur adjoint, Éric Trottier. Il s'est envolé pour 3602$. Le grand souper gastronomique avec Geoffrey Molson et la chroniqueuse affaires Sophie Cousineau a permis, à lui seul, d'amasser 3300$. Un autre généreux lecteur a misé la somme de 2253$ afin de critiquer une bonne table de Montréal avec notre critique culinaire Marie-Claude Lortie. La visite de la salle de rédaction en compagnie de nos trois directeurs de l'information a rapporté 1251$.

L'encan de l'équipe des Sports a quant à lui permis de récolter 12 487$. Divers lots ont été offerts, notamment une soirée au restaurant Chez Victoire avec des vedettes du hockey et du cinéma.

Hier soir, les lecteurs des Sports étaient conviés au bar Au Diable Vert en compagnie de différentes personnalités du monde du sport, afin recueillir des fonds pour La grande guignolée. La soirée a permis d'amasser quelque 2000$.

LES RENCONTRES LA PRESSE

JEUDI 15 DÉCEMBRE

UNE REVUE DE L'ANNÉE COMME VOUS L'AIMEZ

AVEC DES CHRONIQUEURS ET DES ÉDITORIALISTES DE LA PRESSE
ET AUSSI QUELQUES INVITÉS SURPRISES

SOIRÉE ANIMÉE PAR PATRICK LAGACÉ



L'ANNÉE **CULTURELLE**
NATHALIE PETROWSKI - MARC CASSIVI - HUGO DUMAS

L'ANNÉE **POLITIQUE**
ANDRÉ PRATTE - VINCENT MARISSAL

L'ANNÉE **DANS LES SPORTS**
PHILIPPE CANTIN - JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

L'ANNÉE **ÉCONOMIQUE**
SOPHIE COUSINEAU - MICHEL GIRARD

L'ANNÉE **EN CARICATURES**
SERGE CHAPLEAU

BILLET D'HUMEUR
YVES BOISVERT

ARTS POLITIQUE SPORTS AFFAIRES CARICATURES HUMEUR

DATE LE JEUDI 15 DÉCEMBRE 2011
HEURE 19 H 30 OUVERTURE DES PORTES À 18 H 30
ENDROIT L'ASTRAL
305, RUE SAINTE-CATHERINE O., MONTRÉAL, MÉTRO PLACE-DES-ARTS

20 $ plus frais

BILLETS DISPONIBLES À :
Billetterie de L'Astral • Comptoirs Ticketmaster
Par téléphone au 1 855 790-1245
En ligne au *www.ticketmaster.ca*
Admission générale

Abdelrazik dit que son cas n'est pas unique

VINCENT LAROUCHE

Le Montréalais Abousfian Abdelrazik a célébré son retrait de la liste antiterroriste de l'ONU, hier, en plaidant la cause d'autres suspects qui y figurent toujours et qui seraient innocents, selon lui.

« Je dis à mes amis partout au Canada: c'est notre victoire. Mais je suis triste pour les personnes innocentes dont le nom est encore sur cette liste », a-t-il lancé.

L'ONU a confirmé mercredi que « le gel des avoirs, l'interdiction de voyager et l'embargo sur les armes [...] ne s'appliquent plus » à M. Abdelrazik. « J'étais très heureux de recevoir cette nouvelle. Ma vie m'a été rendue », a dit le principal intéressé.

Soupçonné d'être un agent d'Al-Qaïda, M. Abdelrazik avait été arrêté sans accusations, en 2003, lors d'une visite au Soudan. Un juge avait finalement ordonné au Canada de le rapatrier, mais il devait être soumis à de sévères restrictions tant que son nom figurait sur la liste onusienne des personnes liées à Al-Qaïda.

« Je dis au gouvernement canadien: vous avez rendu ma vie misérable. J'espère que vous allez réaliser que vous avez affaire à une personne innocente et que vous ferez ce que vous auriez dû faire il y a longtemps », a ajouté le Soudanais d'origine, qui réclame 27 millions en dommages à Ottawa.

En août, *La Presse* a dévoilé le contenu d'un document secret du Service canadien du renseignement de sécurité, qui a dit avoir intercepté une conversation dans laquelle M. Abdelrazik et un autre Montréalais, Adil Charkaoui, parlaient de faire exploser un avion. Pure invention, réplique M. Abdelrazik. « Je n'ai jamais parlé à M. Charkaoui à ce sujet », a-t-il répété hier. Son avocat, Me Paul Champ, a rappelé hier qu'aucune preuve n'a été présentée contre son client.

C'est la juge canadienne Kimberly Prost qui a recommandé le retrait d'Abdelrazik de la liste, à titre d'ombudsman du comité de l'ONU sur Al-Qaïda. Elle a confirmé hier qu'elle a lu le reportage de *La Presse* sur le rapport secret et qu'elle en a tenu compte. « Mon rôle était de déterminer si aujourd'hui, au moment présent, il répond aux critères pour être sur la liste, c'est-à-dire, être associé à Al-Qaïda. Je n'ai pas à trancher sur le passé », a-t-elle souligné.

OLANG
La CANADIENNE MONTRÉAL
ara
SAUTE-MOUTON
PIKOLINOS
rieker ANTISTRESS
BeautiFeel
Blondo CANADA

Choix de bottes, chaussures et sandales pour orthèses.
Pointures femmes : 5 à 11
Largeurs : AA à EE - Pointures hommes : 7 à 13

Événement
Nous payons l'équivalent des deux taxes.
10 jours seulement
Du 2 au 11 décembre



BOUTIQUE PRESTIGE
CHAUSSURES D'ICI ET D'EUROPE
434, av. Victoria, Saint-Lambert
450 465-5671
294, ch. Knowlton, Knowlton
450 242-1400
www.boutiqueprestige.ca



PHOTO BELA SZANDELSZKY, AP

Des responsables salafistes ont cherché à apaiser les craintes des Coptes et des milieux laïques. Ci-dessus, prière dans une mosquée du Caire, hier.

ÉGYPTE

La percée des salafistes soulève l'inquiétude

D'APRÈS L'AFP

LE CAIRE — Les résultats de la première phase des élections égyptiennes, qui devraient officialiser le triomphe des islamistes, seront annoncés aujourd'hui, le dépouillement des bulletins de vote ayant pris plus de temps que prévu en raison d'une participation massive.

Attendue hier soir, l'annonce officielle n'aura finalement lieu qu'aujourd'hui « parce que le décompte des voix se poursuit dans plusieurs circonscriptions, en raison du grand nombre d'électeurs ayant participé au scrutin », a indiqué le président de la Haute Commission électorale, Abdel Moez Ibrahim.

Réprimés pendant le règne d'Hosni Moubarak renversé en février dernier sous la pression de la rue, les Frères musulmans, citant les chiffres préliminaires, ont d'ores et déjà annoncé que leurs listes avaient remporté plus de 40 % des voix lors du scrutin qui s'est déroulé lundi et mardi. Les premières indications montrent aussi une percée des fondamentalistes sunnites du parti salafiste Al-Nour, relevée avec inquiétude par la presse égyptienne hier et qui fait frémir les milieux laïques et la communauté copte, les chrétiens d'Égypte.

« La peur est que, si les courants islamistes dominent le Parlement, cela pourrait aboutir à un système non démocratique, autoritaire et sous couvert religieux », affirme Hassan Nafaa, professeur de sciences politiques à l'Université du Caire, cité par *Al Chourouk*.

« Nous ne voulons pas remplacer Moubarak par un régime théocratique autoritaire », ajoute-t-il.

Des responsables salafistes ont cherché à apaiser les craintes des Coptes.

« Toucher un cheveu de la tête d'un Copte est contraire à notre programme », a déclaré à l'AFP le porte-parole d'Al-Nour, Mohamed Nour.

Deux tiers des 498 sièges de l'Assemblée du peuple sont pourvus à la proportionnelle de listes et le tiers restant par l'entremise d'un scrutin uninominal à deux tours.



OGILVY monsieur

ESPACE HOMME AU 4e

1307, rue Sainte-Catherine Ouest
514.845.4742
ogilvycanada.com

DERNIÈRE CHANCE !
L'OFFRE PREND FIN AUJOURD'HUI

PANIER DE FRUITS ET LÉGUMES BIO LIVRÉS CHEZ VOUS PAR JARDIN DES ANGES

ÉCONOMISEZ 50%

54$
VALEUR DE 108$

FRAIS TOUTE L'ANNÉE
PLUSIEURS CHOIX DE PANIERS BIO, LOCAL, ÉQUITABLE
LIVRÉS À VOTRE PORTE

Jardin des Anges .com

PANIERS BIO LIVRÉS À VOTRE PORTE

DÉCOUVREZ TOUTES NOS OFFRES DÈS MAINTENANT SUR LERENARD.CA

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS
EXCLUSIVITÉ DE LA PRESSE .CA

LE TOUR DU GLOBE

GRANDE-BRETAGNE

WikiLeaks reprend ses publications

WikiLeaks a annoncé avoir repris ses publications, suspendues en octobre faute de fonds, avec des documents montrant l'espionnage par des gouvernements de leurs propres citoyens grâce aux technologies fournies par des industriels spécialisés dans la surveillance. Son fondateur, Julian Assange, a lancé hier la publication de centaines de documents. – AFP

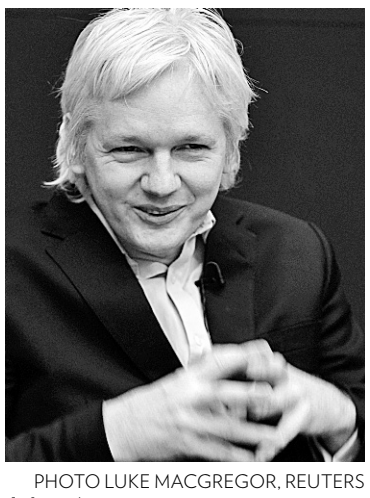


PHOTO LUKE MACGREGOR, REUTERS

Julian Assange

TURQUIE

Un « Facebook musulman » pour bientôt

Un groupe d'hommes d'affaires musulmans a annoncé à Istanbul le lancement, début 2012, d'un site internet de type Facebook s'adressant à un public musulman. SalamWorld.com « a pour objectif principal d'unir la jeunesse (musulmane) dans le partage d'une vision commune et les saines valeurs de l'islam », a déclaré l'un des hommes d'affaires, Akhmed Azimov. – AFP

AFGHANISTAN

Le Canada à Kandahar, c'est fini

Le drapeau à la feuille d'érable a été amené pour la dernière fois hier à l'aéroport de Kandahar pour marquer symboliquement la fin de la présence militaire canadienne dans le sud de l'Afghanistan. La mission de combat du contingent de quelque 3000 soldats canadiens dans le cadre de l'opération ATHENA à Kandahar s'était officiellement terminée en juillet. – AFP

LE CHIFFRE DU JOUR

4000

Le bilan de la répression du mouvement de contestation en Syrie est d'au moins 4000 morts, a déclaré Navi Pillay, Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. « Mais, selon les informations qui nous parviennent, c'est beaucoup plus que cela », a-t-elle dit à la veille d'une session spéciale du Conseil des droits de l'homme de l'ONU à ce sujet. – AFP

La Belgique voit «le bout du tunnel»

Un « vrai » gouvernement devrait être formé à Bruxelles 18 mois après les législatives



MARC THIBODEAU
ENVOYÉ SPÉCIAL
BELGIQUE

MONS — A priori, rien ne laissait deviner en milieu de semaine sur la grande place de Mons que la Belgique traverse depuis des mois l'une des plus importantes crises politiques de son histoire.

Des employés de la ville, située à une soixantaine de kilomètres au sud de Bruxelles, s'affairaient à installer des cabanons couverts de branches de sapin pour marquer l'approche du temps des Fêtes sous le regard indifférent des passants.

Plusieurs d'entre eux s'arrêtaient un bref instant devant l'hôtel de ville pour toucher la tête d'une petite statuette en fer forgé représentant un singe, un rituel vieux de plusieurs siècles.

« Il faut faire un vœu », a souligné une résidante qui s'est esclaffée lorsque *La Presse* lui a demandé si elle avait réclamé qu'un nouveau gouvernement soit enfin formé plus d'un an et demi après la tenue des élections législatives fédérales.

L'impasse n'obsède pas la population, habituée de longue date aux complexes tractations qui rythment la vie politique du pays.

« J'espère qu'on est rendu au bout du processus parce qu'après je ne sais plus trop combien de jours de négociations, on finit par perdre la mémoire », a affirmé Bruno Pollra, un homme de 43 ans qui attendait sur la place avec une bande dessinée de Tintin sous le bras.

Premier ministre francophone

Après avoir frôlé l'abîme à plusieurs reprises, les partis flamands et francophones qui négocient depuis des mois la création d'un nouveau gouvernement mettaient les dernières touches hier à une entente exhaustive. Elle devrait permettre la formation officielle d'un nouveau gouvernement au début de la semaine prochaine. « C'est le bout du tunnel », a résumé la vice-première ministre Laurette Onkelinx.

Il est acquis que le prochain premier ministre du pays sera le socialiste Elio di Rupo, qui s'était vu confier le rôle de « formateur » du gouvernement par le roi belge Albert II. Ce sera la première fois en 30 ans qu'un élu francophone occupe cette fonction dans le pays à majorité flamande.

L'élu, qui a menacé de démissionner deux fois pour parvenir à ses fins, prendra le relais d'un gouvernement « d'affaires courantes » chapeauté par le premier ministre sortant Yves Leterme, qui avait fort à faire pour rassurer les marchés tout en ne disposant que de pouvoirs limités.

L'annonce la semaine dernière de la décote du pays par l'agence Standard and Poor's a donné une nouvelle impulsion aux négociations, qui piétinaient sur les questions budgétaires.

Compressions et « détricotage »

La coalition rassemblant partis socialistes, démocrates-chrétiens et libéraux francophones et flamands a finalement entériné des compressions pour 2012 de plus de 11 milliards d'euros (environ 15 milliards CAN) qui suscitent l'ire des syndicats. Une importante manifestation est prévue aujourd'hui.

Le plan budgétaire fait suite à un accord constitutionnel survenu en octobre qui prévoit une importante dévolution de pouvoir vers les régions, notamment en matière d'imposition.

« L'intervention de l'agence de notation a probablement fait en sorte que l'entente budgétaire survienne en quelques heures plutôt qu'en quelques jours. Mais on s'attendait à ce que les pourparlers reprennent rapidement », indique Jean Faniel, chargé de recherche au CRISP, institut de recherche belge.

L'entente globale, dit-il, constitue une étape de plus dans le « détricotage » de l'État fédéral belge, que les nationalistes flamands souhaitaient réduire à une « coquille vide ».

Le chef du N-VA, Bart de Wever, qui avait remporté près de 30 % des voix en Flandre lors de l'élection de 2010, tempête déjà contre les réformes constitutionnelles approuvées, les jugeant trop timorées. Sa formation, relève M. Faniel, a été exclue des négociations l'été dernier et entend multiplier les attaques dans l'opposition.

Olivier Godefroid, résidant de Mons qui travaille comme cadre dans une multinationale du secteur du transport, pense que l'entente marque un « petit pas » de plus dans la déconstruction de l'État fédéral et que la crise entre Flamands et francophones reprendra dès que les réformes institutionnelles convenues auront été mises en place.

« Il y a une telle dissociation entre les deux communautés que ça ne peut pas aller autrement. On ne se comprend plus, on ne se parle plus, on ne se connaît plus », relève-t-il.

« La crise entre Flamands et francophones reprendra dès que les réformes institutionnelles convenues auront été mises en place. » — Un cadre d'une multinationale



PHOTO SAUL LOEB, AP

La secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a rencontré hier à Rangoon l'opposante Aung San Suu Kyi, qui a annoncé la veille son intention de se présenter aux prochaines élections partielles.

RELATIONS ÉTATS-UNIS – BIRMANIE

Appel à une « nouvelle ère »

D'APRÈS L'AFP

RANGOON — Le président américain s'est dit prêt à une « nouvelle ère » dans les relations avec la Birmanie si le cap des réformes est maintenu et a apporté son soutien indéfectible à l'opposante Aung San Suu Kyi dans des lettres remises hier par sa secrétaire d'État Hillary Clinton.

« J'attends avec impatience d'entendre les résultats tangibles des discussions de [Mme Clinton] qui, nous l'espérons tous, nous mettront sur le chemin d'une nouvelle ère dans nos relations bilatérales », a-t-il écrit dans une première lettre remise hier à Naypyidaw aux dirigeants birmans par Hillary Clinton, premier chef de la diplomatie américaine à visiter le pays depuis plus de 50 ans.

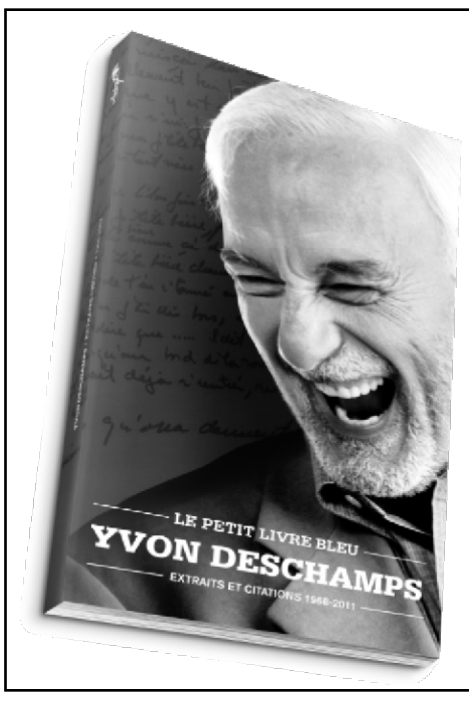
Washington veut « explorer la façon dont les États-Unis peuvent soutenir et faire avancer vos efforts vers la transition vers la démocratie et promouvoir la protection des droits de l'homme », a-t-il poursuivi.

Ce geste du président Obama, décrit par les diplomates américains comme un signe qu'il est prêt à engager son nom dans la stratégie de dialogue avec Naypyidaw, intervient après huit mois de réformes spectaculaires depuis la dissolution en mars de la junte, qui a transféré ses pouvoirs à un gouvernement dit « civil ».

Dans un pays toujours dominé par les militaires, le nouveau régime « civil » a notamment encouragé le retour au cœur du jeu politique de Mme Suu Kyi qui a affirmé son intention de se présenter aux prochaines élections partielles.

Après une rencontre hier avec le président Thein Sein, Mme Clinton a indiqué que le gouvernement avait promis de poursuivre les réformes, mais a souligné qu'il devrait faire plus s'il veut mettre un terme à son isolement international.

« Nous ne sommes pas encore au point où nous pouvons envisager de lever les sanctions », a insisté Mme Clinton. Des sanctions mises en place à la fin des années 90 et dont la Chine, puissant allié et voisin de la Birmanie, a réclamé la fin hier.



COUREZ LA CHANCE DE **GAGNER**

LE PETIT LIVRE BLEU YVON DESCHAMPS

« Vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade »
— L'argent 1968-69

Retrouvez cette citation et plus de 250 autres puisées dans le répertoire de l'unique Yvon Deschamps, de 1968 à 2011.

Pour tous les détails et pour participer :
lapresse.ca/concours

La date limite pour participer est le 15 décembre. Le tirage aura lieu le 16 décembre 2011 aux bureaux de LA PRESSE. La valeur totale approximative des prix est de 1 250 $.

Également disponible sur App Store

L@MATRICE www.lamatrice.tv

Diffusion Dimedia

LA PRESSE

MAISON

CE SAMEDI
VILLE-ÉMARD,
UNE «VILLE» À PART

Tous les samedis dans LA PRESSE

« Ici, on ne sait pas vraiment qui est l'ennemi »

Un réserviste israélien brise le silence sur des attaques de colons contre l'armée

Haim Har-Zahav a choqué les Israéliens. Le soldat réserviste décrit sur son blogue des attaques commises contre l'armée en Cisjordanie. Perpétrées par des gens qu'il pensait pourtant être allé protéger. *La Presse* l'a rencontré.



JANIE GOSSELIN



PHOTO HAZEM BADER, ARCHIVES AFP

Face à face tendu entre un colon d'extrême droite et un soldat israélien, à Hébron, au mois d'octobre. Les auteurs des attaques contre l'armée sont considérés comme un groupuscule de jeunes extrémistes, et leurs gestes sont condamnés par les principales organisations de colons israéliens.

JÉRUSALEM — Larges pierres lancées à plusieurs mètres de hauteur, sabotage de véhicules militaires… En septembre dernier, l'armée israélienne a été la cible d'attaques en Cisjordanie. Les gestes auraient pu passer inaperçus dans ce territoire palestinien, si ce n'était leurs auteurs présumés: des colons israéliens extrémistes de la région, lancés dans une série de gestes perçus comme des représailles contre leur propre gouvernement.

Haim Har-Zahav, réserviste dans l'armée, s'est attiré de nombreuses critiques en parlant ouvertement sur son blogue de ces attaques, qu'il n'hésite pas à qualifier de « tentatives de meurtre » commises par des « terroristes ».

« L'entrée sur mon blogue s'appelle "Univers parallèle", parce que dans l'univers d'où je viens – Israël et le monde normal –, c'est une tentative de meurtre de saboter les freins de quelqu'un, pas une façon de prouver un point de vue politique », explique l'homme de 33 ans. Le texte a reçu plus de 44 000 clics depuis septembre et continue d'attirer une douzaine de visiteurs chaque jour, souligne-t-il.

Haim Har-Zahav se décrit comme un « Israélien moyen ». Le producteur de télévision sert dans l'armée une trentaine de jours chaque année depuis la fin de son service militaire obligatoire. Le vétéran du conflit au Liban est un habitué de la Cisjordanie. Mais ce qu'il y a vu en septembre l'a profondément choqué.

« Quand je suis arrivé sur place, le gars que je remplaçais a dit: "Ici, on ne sait pas vraiment qui est l'ennemi" », raconte-t-il.

« Prix à payer »

C'était la première fois qu'il servait dans la région située à quelques kilomètres au nord de Jérusalem. Son service a coïncidé avec le démantèlement de trois bâtiments d'une colonie construite sans autorisation gouvernementale. Plus de 300 000 Israéliens vivent en Cisjordanie. La communauté internationale juge toutes les colonies illégales, qu'elles aient reçu l'aval du gouvernement israélien ou non.

C'est ce démantèlement qui aurait déclenché une série d'actes contre l'armée, dans une logique de représailles que des groupes extrémistes qualifient de « prix à payer » – d'après l'expression qu'ils ont l'habitude d'inscrire sur les lieux qu'ils vandalisent.

Leurs cibles habituelles sont des propriétés palestiniennes. Les auteurs sont considérés comme un groupuscule de jeunes extrémistes, et leurs gestes sont condamnés par les principales organisations de colons. Le service de sécurité intérieure israélien a sonné l'alarme, il y a quelques semaines, sur les violences croissantes et l'élargissement des éléments visés.

S'il savait que ces gestes existaient, Haim Har-Zahav ne croyait pas qu'ils oseraient s'en prendre à l'armée.

« Il ne se passait pas une journée sans qu'ils nous lancent des pierres, chaque fois qu'on s'approchait de la colonie, raconte-t-il. Nous sommes habitués à ce genre de chose de la part de Palestiniens, mais pas d'Israéliens. Je veux dire, j'ai laissé mes deux filles à la maison pour venir défendre ces gens. Il y a quelque chose qui ne va vraiment pas. »

Traité de traître

Même si les Israéliens ont été majoritairement choqués par les gestes commis contre l'armée, la description précise des événements sur le blogue a suscité de nombreux commentaires – et un lot d'insultes.

« Les gens à droite me traitent de traître qui fait une mauvaise réputation à Israël. Les gens de gauche me disent que je suis un nazi et un lâche parce que j'accepte de servir en Cisjordanie », résume celui qui se décrit comme un Israélien « patriotique ».

En ce qui concerne l'armée, il dit avoir reçu surtout des remerciements de ses confrères. « À la fin de notre service, nous nous sommes tous sentis trahis, dit-il. Quand les gens qu'on est censé protéger agissent de cette façon, on se demande ce qu'on fait là. »

Il espère maintenant avoir ouvert un dialogue parmi les colons sur leurs éléments extrémistes. « J'ai seulement voulu dire ce qui se passait », note-t-il.

Mexico accusé de crimes de guerre

Un jeune juriste part en croisade contre le gouvernement Calderon

EMMANUELLE STEELS
COLLABORATION SPÉCIALE



PHOTO MICHAEL KOOREN, REUTERS

Lorsque le jeune avocat Netzaí Sandoval a lancé l'idée de réclamer un procès international contre le président Felipe Calderon, il a obtenu le soutien de plusieurs associations et intellectuels de premier rang.

MEXICO — Netzaí Sandoval est devenu en une semaine le symbole de la lutte pour les droits de l'homme au Mexique.

Le 25 novembre, cet avocat mexicain de 28 ans, doctorant en droit à Madrid, n'était encore qu'un illustre inconnu lorsqu'il a déposé, au bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), à La Haye, une demande d'enquête sur les agissements du président Felipe Calderon, de plusieurs ministres, ainsi que de quelques-uns des principaux chefs des cartels de la drogue.

Il les accuse tous de crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Le lendemain, son nom était sur toutes les lèvres. Et le 28 novembre, la présidence a directement menacé Sandoval de poursuites pour « calomnies » et « accusations outrageuses ».

Issu d'une famille de militants pour la justice sociale, avec pour exemple son père qui a longtemps dénoncé les disparitions forcées des dissidents politiques mexicains aux mains de l'armée dans les années 60 et 70, le jeune Netzaí était prédestiné à devenir un défenseur des droits de l'homme.

23 000 signatures

Lorsqu'il a lancé, au début de 2011, l'idée de réclamer un procès international contre Calderon pour les abus commis dans la guerre contre les cartels, il a obtenu le soutien de plusieurs associations et intellectuels de premier rang. Il a constitué un dossier de 700 pages qui documente 470 cas de torture, agressions, exécutions extrajudiciaires et disparitions forcées. En plus de cela, il a recueilli 23 000 signatures de citoyens mexicains adhérant à sa demande.

« Les 200 cas de torture par les militaires que nous répertorions découlent d'une stratégie absolument délibérée du gouvernement mexicain de faire usage de cette pratique », affirme-t-il en entretien à *La Presse*. Comme argument, il énumère toutes les mesures qu'a, sciemment d'après lui, évité de prendre Calderon pour prohiber la torture.

« Le gouvernement m'attaque en se moquant de ma jeunesse et de ma soi-disant ignorance, mais je ne suis pas seul : nous sommes 23 000! s'enflamme-t-il. Et pas un seul des ministres qui m'attaquent n'a été capable de démentir ce que nous affirmons, c'est-à-dire que les autorités mexicaines violent les droits de l'homme. »

Sandoval espère que la CPI, si elle n'assied pas directement Calderon sur le banc des accusés, obligera au moins l'État mexicain à juger les responsables des crimes, qu'ils soient issus du gouvernement, des forces de sécurité ou des cartels.

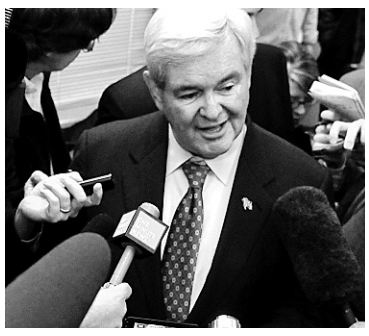


PHOTO RICHARD SHIRO, AP

Newt Gingrich

Gingrich contre Obama?

D'APRÈS L'AFP

WASHINGTON — Newt Gingrich, candidat à l'investiture républicaine pour la présidentielle américaine de 2012, devance désormais largement son rival Mitt Romney, selon un sondage national publié hier.

Le sondage réalisé par Rasmussen place M. Gingrich à 38 % d'intentions de vote chez les électeurs républicains, contre 17 % seulement pour M. Romney. Aucun des six autres principaux candidats n'atteint la barre des 10 %.

Ce sondage a été réalisé parmi 1000 électeurs républicains susceptibles de se prononcer en 2012 pour désigner un candidat à la présidentielle pour affronter le président Barack Obama. La marge d'erreur est de trois points de pourcentage.

VENTE DE RETRAITE
Pour voir notre magasin, allez à :
TOLAMONTREAL.COM
Cliquez sur « la vente de retraite »
30 %, 40 %, 50 %
Sur tous nos tapis en magasin
235, avenue Laurier Ouest
514 272-8500

LOTO QUÉBEC — Résultats des tirages du : 2011-12-01
lotoquebec.com
Lotto Poker : 8 ♢ 9 ♢ 10 ♣ V ♢ D ♡
Jour de paye! : 03 08 14 23 27 36 — 10 compl.
Banco : 06 11 18 19 20 21 29 32 33 42 — 43 46 48 49 54 56 57 59 63 65
La Quotidienne : 3 628 — 4 6252
Triplex : 02 09 — 14 23 35
Astro : Jour 24 - Mois MARS - Année 05 - Signe LION
Extra : 3623221
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.
Célébration 2012 : 772A069 (non décomposable)
Mercedes-Benz GLK 350 (ou 50 000 $)*
*Le gagnant d'une Mercedes-Benz GLK 350 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 50 000 $.
Une Mercedez-Benz GLK 350 par jour du 1er au 31 décembre 2011

LIQUIDATION DE FAILLITE
DU JAMAIS VU!!
1er tapis 80 % de rabais
2e gratuit
(valeur égale ou moindre du premier)
3 JOURS SEULEMENT
DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)
Rabais de 80 %
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER
Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.
Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!
2, 3 et 4 décembre
Heures d'ouverture : vendredi 2 décembre : 11 h à 19 h
samedi 3 décembre : 11 h à 18 h
dimanche 4 décembre : 11 h à 17 h
4150, boul. Poirier, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

ATTAWAPISKAT

Le cancer



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Mis au courant des conditions de vie déplorables des habitants de la réserve crie d'Attawapiskat, dans le nord de l'Ontario, le gouvernement Harper a placé le village sous tutelle. Les partis de l'opposition ont dénoncé cette décision. En réalité, les politiciens des deux côtés de la Chambre des communes ont adopté une approche simpliste et grossièrement partisane face à une crise qui commande au contraire la retenue et la nuance.

Dans bien des communautés autochtones, la situation s'est aggravée au lieu de s'améliorer.

L'effroyable pauvreté qui ronge la communauté d'Attawapiskat et des dizaines d'autres villages autochtones du pays est, tel un cancer, corrosive et d'une infinie complexité. Le gouvernement semble convaincu que si des dizaines de résidants de la réserve vivent entassés dans des cabanes ou des tentes sans eau courante et sans chauffage, c'est que le conseil de bande a mal géré les millions qu'Ottawa lui envoie chaque année. Certaines informations, notamment les commentaires des vérificateurs, laissent penser qu'en effet, la gestion locale manque de rigueur. Cependant, cela n'explique pas tout.

Une évaluation interne du programme de logement du ministère des Affaires autochtones et un rapport du Vérificateur général du Canada, publiés cette année à quelques mois d'intervalle, concluent tous deux que les sommes consacrées à la construction et à la rénovation des habitations dans les réserves ne suffisent pas à combler les besoins. Selon le Vérificateur général, il manque plus de 20 000 unités de logement dans les réserves tandis que 5000 logements doivent être remplacés et 23 000 rénovés.

Libéraux et néodémocrates ont beau s'en prendre au gouvernement conservateur, rien n'indique qu'ils savent mieux que lui comment régler les problèmes affligeant les communautés autochtones du pays. Pendant leurs nombreuses années au pouvoir, les libéraux ont investi des milliards et tenté différentes approches (c'est à cette époque qu'a été élaborée la politique de « gestion par un tiers » aujourd'hui employée dans le cas d'Attawapiskat…). Or, dans bien des villages, la situation s'est aggravée au lieu de s'améliorer.

Quant aux leaders autochtones, ils doivent reconnaître que l'État canadien investit, de bonne foi, des sommes et des énergies considérables dans le but d'aider les Premières Nations à se sortir de la misère. Il est normal, essentiel même, que le gouvernement cherche à savoir pourquoi ces milliards ne produisent pas les résultats espérés.

En somme, Ottawa et les Premières Nations doivent, malgré leurs inévitables différends, tenir un dialogue constant, franc et constructif. C'est la voie qu'ils avaient empruntée en convenant, l'été dernier, d'un Plan d'action commun Canada-Premières Nations. L'annonce de la tenue en janvier d'une rencontre entre le gouvernement et les Premières Nations, annonce faite hier par M. Harper à l'issue de son entretien avec le chef Shawn Atleo, montre que cela demeure l'approche privilégiée de part et d'autre. On ne peut que s'en réjouir.



DROITS RÉSERVÉS/serge.chapleau@lapresse.ca

› LAPRESSE.CA/DEBATS



LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Compassion, solidarité, charité…

Par Mario Roy



EXCLUSIF

Le sida à Montréal : les Haïtiens d'abord plus frappés que les gais

Choisir ses peurs



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Nous choisissons mal nos peurs. Par exemple, la crainte de l'avion est très courante en dépit de sa sécurité avérée. À l'inverse, bon nombre de gens continuent béatement à fumer. Or, en gros, le tabac tue annuellement 10 millions de personnes dans le monde alors que l'avion se contente de 10 000 fois moins de sacrifiés ! De la même façon, se pourrait-il que la dangerosité réelle de la violence islamiste soit beaucoup moins grande que la peur qu'elle provoque ?

Le niveau de frayeur qu'inspire le terrorisme dépasse de loin le risque qu'il présente.

La réponse courte est : ça dépend de l'endroit où vous vivez.

Sur le territoire du quartette Irak-Afghanistan-Pakistan-Somalie, les attentats islamistes ont fait 10 100 morts en 2010. Cela représente les trois quarts des victimes du terrorisme de toutes obédiences recensées dans le monde. Au Canada, au cours de la même année, il s'est produit un seul attentat (l'incendie d'une banque d'Ottawa) et il a été revendiqué par un groupe anarchiste. Aux États-Unis, on en a enregistré deux : le premier était une vengeance personnelle contre l'État et le second, lié à une cause écologiste.

Mais il y a plus étonnant encore et cela concerne l'Europe, berceau du terrorisme moderne.

Sur le territoire de l'Union européenne, les actes de terrorisme inspirés par le nationalisme ou l'anticapitalisme ont été, en 2010, infiniment plus nombreux et meurtriers que ceux liés à l'islamisme. Celui-ci n'a en effet motivé que trois attentats – des attaques peu « professionnelles » qui n'ont pas fait de victimes.

Pour sa part, l'extrême droite européenne classique, c'est-à-dire non liée à l'islamisme, n'a perpétré aucun attentat, ses énergies étant surtout investies dans la propagande sur l'internet.

Par contre, les griefs nationalistes ont été à la source de 160 attentats et l'anticapitalisme (extrême gauche ou anarchisme) en a motivé 45. Les sept Européens tués par la terreur en 2010 l'ont été au nom de l'une ou l'autre de ces deux causes.

■■■

Deux autres faits bruts semblent indiquer que le niveau de peur qu'inspire le terrorisme, en particulier islamiste, dépasse de très loin le risque qu'il présente, à tout le moins en Occident.

D'abord, l'écrasante majorité des victimes de l'islamisme est composée de musulmans, ce qui rend ces attentats particulièrement abjects, mais peu redoutables d'un point de vue occidental. Ensuite, si les États-Unis représentent le « grand Satan » aux yeux non seulement des islamistes, mais aussi des anticapitalistes et de beaucoup de nationalistes radicaux, on semble avoir de la difficulté à leur faire mal. En 2010, seulement 15 civils américains ont été victimes d'actes terroristes dans le monde, dont 13 en Afghanistan.

Bref, s'il faut absolument avoir peur de quelque chose, il vaut mieux cibler la nicotine que l'explosif…

OPINION

Le défi reste entier

Durant ma carrière parlementaire à Ottawa, j'ai mesuré la complexité et la fragilité de la dualité canadienne



FRANCIS FOX
L'auteur est sénateur libéral. Voici un extrait du discours qu'il a prononcé mercredi au Sénat pour annoncer son retrait de la vie politique.

J'aurai passé, depuis mon arrivée à Ottawa en 1969 en qualité d'adjoint du très honorable Pierre Elliott Trudeau, plus de 20 ans sur la colline du parlement.

Le moment est maintenant venu pour moi non pas de tourner une page ou d'entreprendre un nouveau chapitre de ma vie, mais de clore une fois pour toutes ma carrière parlementaire, le 2 décembre. Au cours des années où j'ai siégé à la Chambre des communes et au Sénat, soit douze ans comme député et six ans comme sénateur, j'ai eu le très grand privilège de participer activement à la vie politique de notre pays.

Comme plusieurs de mes contemporains, j'ai été attiré au service de notre pays en répondant à l'appel lancé par Pierre Elliott Trudeau à la fin des années 60. Il nous conviait à bâtir une société plus juste, une société encore plus prospère, capable de faire une place meilleure à tous, quelle que soit leur origine, leur sexe ou leur âge.

Rapatriement de la Constitution, Charte des droits et libertés, bilinguisme officiel, mesures sociales, Pierre Elliott Trudeau a marqué de façon indélébile l'histoire de notre pays. Je suis fier d'avoir répondu à son appel et d'avoir apporté ma modeste contribution au travail colossal qu'il a réalisé en vue de l'amélioration du bien commun.

Tout en étant exceptionnelle, son œuvre s'inscrit dans la foulée des Macdonald, Laurier, King, Saint-Laurent, Pearson, Clark, Mulroney, Chrétien et Martin, qui ont tous su relever les défis de leur époque. Le Canada d'aujourd'hui est le produit des efforts incessants de leurs administrations successives. Par leur travail et acharnement, ils ont amélioré la condition de leurs contemporains et légué à leurs successeurs un pays qui fait toujours l'envie du monde entier, et c'est là un défi que doit continuer de relever tout gouvernement de ce pays.

Brian Mulroney est vraiment allé au bout des ses moyens pour tenter de réintégrer le Québec dans la Constitution.

Comment avoir œuvré sur la scène politique canadienne des 40 dernières années sans avoir été interpellé par le dossier du Québec ?

Québécois de naissance et issu d'une famille canadienne d'origine irlando-française, j'ai intimement vécu la réalité de la dualité canadienne. J'ai été en mesure d'en apprécier la richesse, mais également d'en mesurer la complexité et la fragilité. Surtout, j'ai pu reconnaître les dangers que nous fait courir notre incapacité à résoudre certains différends qui continuent d'alimenter des tensions entre nos deux communautés. Le défi de l'unité nationale demeure entier. Chaque gouvernement successif en est le fiduciaire. Il revient à chaque gouvernement de veiller à créer des conditions gagnantes pour le fédéralisme et de s'assurer que chaque génération renouvelle son attachement à ce grand pays.

L'absence du Québec comme signataire de notre Constitution constitue le symbole d'un clivage profond dans l'esprit de plusieurs dont la portée ne saurait nous échapper. Depuis bientôt 30 ans, cette situation colore le paysage politique de notre pays et est invoquée par plusieurs pour freiner la mise en place d'assises nationales encore plus solides.

Les tentatives précédentes d'y trouver une solution méritent d'être saluées. Je salue plus particulièrement les tentatives de Brian Mulroney qui ont mené à l'accord du lac Meech. Tous, de ce côté-ci de la Chambre, ne sont pas d'accord avec moi, mais je crois que M. Mulroney est vraiment allé au bout des ses moyens pour tenter de réintégrer le Québec dans la Constitution.

On ne peut qu'espérer l'émergence de nouvelles tentatives et qu'elles soient couronnées de succès. Elles pourront alors contribuer à consolider les assises de notre pays.

À BIEN Y PENSER

Ces hauts dirigeants anglophones ne parviennent pas à apprendre le français parce que personne ne leur parle en français. J'ai travaillé toute ma vie en anglais parce que mes patrons étaient toujours unilingues anglais. Ils suivaient des cours de français, mais aucun ne le parlait. Les amis anglais apprendront bien plus vite lorsque tous se concerteront pour leur parler en français. Souvent, ce sont les francophones qui s'imposent l'anglais même quand ce n'est pas nécessaire. Lorsque l'Anglais se parlera tout seul, il fera l'effort.

— Louis De Kinder

DÉBATS

Les boules de cristal



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

Souvent, pour décrire les prévisions économiques, on parle de boules de cristal. C'est le titre que *La Presse* a d'ailleurs donné, pendant des années, au recensement des pronostics économiques qu'elle publiait avant les Fêtes.

Ce terme m'a toujours agacé, à cause de ses connotations divinatoires, qui associaient la science respectable qu'est l'économie à un exercice de diseuse de bonne aventure. Les prévisions économiques ne sont pas nécessairement fiables – on l'a vu en 2008 avec la crise – mais elles reposent sur une démarche scientifique, sur une analyse rigoureuse des données disponibles, sur l'utilisation de modèles économétriques très sophistiqués.

Ce qui va arriver à l'économie ne dépendra non pas de facteurs économiques, mais bien davantage des décisions politiques.

Eh bien, en cet automne de 2011, on est revenus à prédire l'avenir dans du marc de café ou des feuilles de thé, ou dans les lignes de la main de nos dirigeants politiques. Parce que ce qui va arriver à l'économie, dans les mois qui viennent, ne dépendra non pas de facteurs économiques, mais bien davantage des décisions politiques qui se prendront aux États-Unis et surtout, en Europe.

Comment prévoir des décisions politiques? Que fera Nicolas Sarkozy? Angela Merkel? Barack Obama? Les nouveaux gouvernements de Grèce, d'Espagne et d'Italie? C'est un exercice périlleux, surtout en période de crise.

Cette incertitude, palpable depuis la fin de l'été, a pris un relief nouveau avec les prévisions économiques que vient de présenter l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'OCDE. L'organisme révise ses projections à la baisse, et confirme essentiellement les conclusions de la Banque du Canada, des gouvernements québécois et canadiens ainsi que des prévisionnistes privés canadiens.

En substance, l'économie a ralenti dans la deuxième moitié de 2011 et la croissance restera faible en 2012 pour retrouver une vigueur modeste en 2013. Mais ce ralentissement prendra des formes très différentes. Dans les économies émergentes, la croissance restera très vigoureuse. Elle sera modeste, aux alentours de 2 %, au Canada, aux États-Unis et au Japon. Elle sera à peine au-dessus de zéro en Europe, et donc plusieurs pays européens seront en légère récession, notamment les puissances que sont l'Italie, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni.

En soi, un petit creux en 2012 et une reprise en 2013, ce n'est pas une si mauvaise nouvelle que ça. Le problème, c'est que ces prévisions sont terriblement fragiles. « Plus encore que d'habitude, note l'OCDE, les perspectives économiques dépendent d'événements dont la nature et le calendrier sont très incertains. »

Le scénario de l'OCDE repose en effet sur des hypothèses: des politiques monétaires accommodantes, des politiques américaines qui ne compromettront pas la reprise et surtout, la capacité des Européens de juguler la crise des dettes souveraines. Et si ce scénario optimiste ne se vérifie pas? On risque une contagion de la crise à d'autres pays, avec des effets dévastateurs, un effondrement de l'euro, une autre crise financière.

Je suis de ceux qui croient qu'on évitera cette catastrophe, en étant bien conscient que mes prédictions ne sont pas plus fiables que les autres.

Mon optimisme très relatif repose sur le fait que, contrairement à 2008 où la crise a pris presque tout le monde par surprise, cette année, les décideurs connaissent les enjeux, et savent ce qu'il faut faire.

Il repose aussi sur l'hypothèse que les décideurs politiques finiront par faire les bons choix, parce que les conséquences sont énormes, et qu'ils ne peuvent pas se payer le luxe d'échouer. Déjà, on a vu que le processus politique, en Grèce, en Italie, en Espagne, va malgré tout dans la bonne direction.

On peut cependant être optimiste sans être naïf. La sagesse, pour les gouvernements et les décideurs, dans une telle situation, c'est de se préparer au pire mais de tout mettre en œuvre pour que ce pire ne se produise pas.

DEBATS@LAPRESSE.CA

Intimidation : que faire ?

Le suicide de la jeune Marjorie Raymond a relancé la question de l'intimidation à l'école. Quelles mesures devrait-on prendre pour tenter d'enrayer ce phénomène qui sévit aussi sur les réseaux sociaux? Quelle responsabilité doivent assumer le gouvernement, les directions d'école, les professeurs, les parents et les élèves eux-mêmes?

ON EST TOUS DES LÂCHES



GUY FERLAND
Professeur de philosophie au collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse.

Aucune mesure ne pourra être vraiment efficace tant que nous ne nous regarderons pas dans un miroir. Qui a le courage d'intervenir lorsqu'il voit du harcèlement ou de l'intimidation dans son milieu de vie ou au travail? Peu de personnes. Comme à l'école, on se replie sur soi ou on ne veut pas voir les bassesses d'un collègue à l'endroit d'un autre. On est tous responsables de l'intimidation à l'école comme ailleurs lorsqu'on ferme les yeux sur les agissements grossiers et le manque de respect des individus entre eux. On ne laisse plus une personne ivre prendre le volant. Pourquoi tolère-t-on souvent que les gens s'insultent et s'apostrophent en notre présence? Parce que c'est la vie qui est cruelle? Parce qu'il faut s'endurcir la peau? Parce qu'il ne faut pas être trop sensible aux remarques désobligeantes? L'école est un reflet de la société. Les enfants imitent les grands. On a beau prêcher la tolérance, l'acceptation des différences, l'accueil des étrangers, l'entraide, quand on ne met pas de l'avant ce qu'on dit, il est difficile de reprocher aux enfants de suivre l'exemple qui vient d'en haut. Des modèles de respect de soi et des autres, voilà ce qui manque cruellement pour éduquer les jeunes au savoir vivre ensemble.

CESSONS D'IGNORER CE FLÉAU



MÉLANIE DUGRÉ
Avocate et mère de trois enfants.

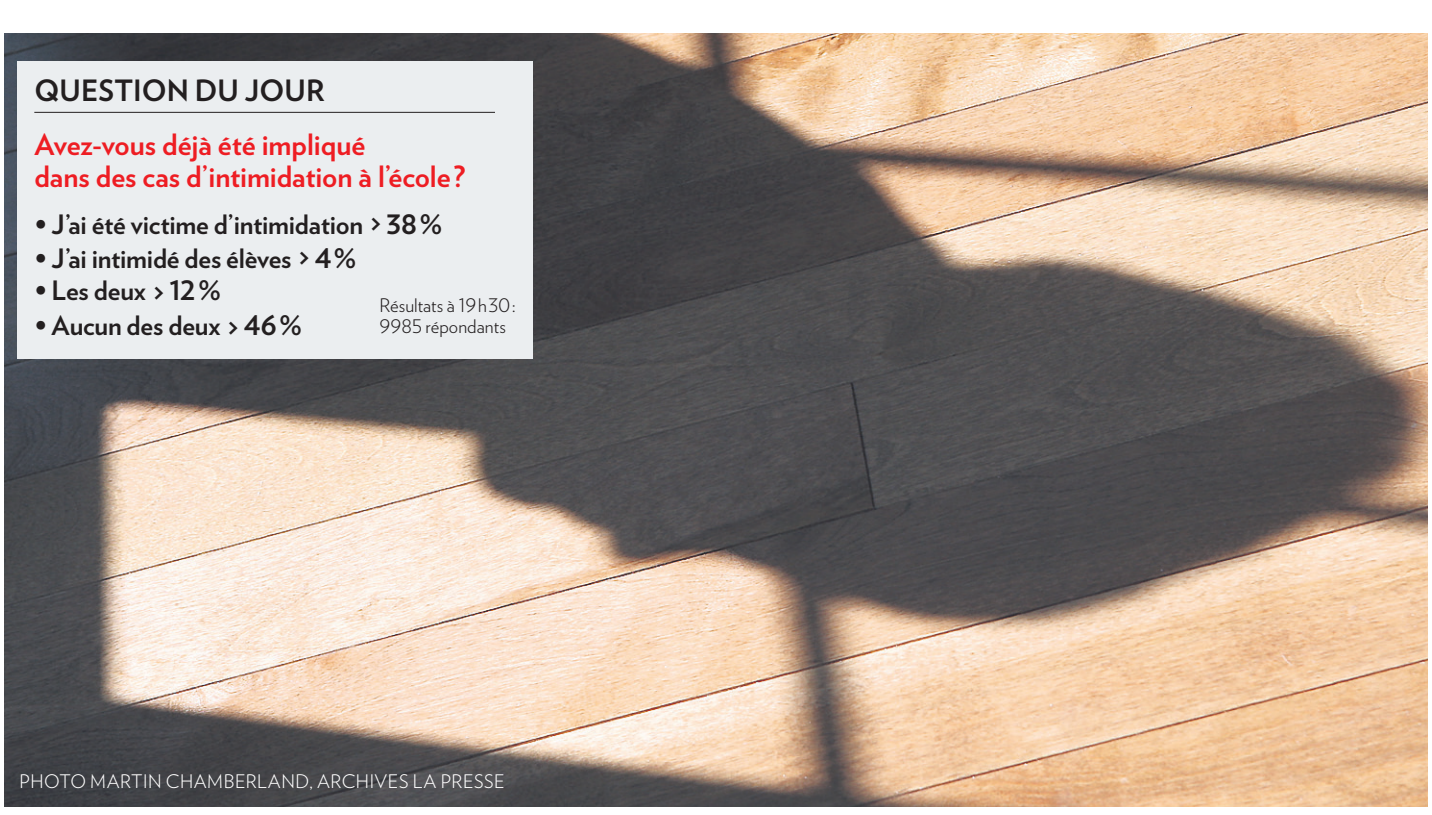
Le suicide de cette belle jeune fille qui avait la vie devant elle est d'une tristesse infinie et nous devons tous, collectivement, en assumer la responsabilité. Il est désolant et révoltant de devoir admettre que notre société est incapable de prévenir pareille tragédie. Alors, que fait-on? D'abord, on cesse d'ignorer le fléau de l'intimidation comme on cache la poussière sous le tapis en espérant qu'elle disparaisse. Ensuite, on reconnaît que le problème a atteint une telle ampleur que même les individus en autorité auprès des jeunes craignent l'intimidation dont ils sont eux-mêmes abondamment victimes sur les réseaux sociaux, ce qui peut expliquer que le problème soit souvent ignoré et que les interventions manquent de conviction. Il est fondamental d'offrir aux équipes sur le terrain scolaire des outils efficaces pour lutter et sévir contre l'intimidation. Il faut que ces gestes soient ouvertement condamnés et sanctionnés aussi sévèrement que la violence physique. Mais surtout, il est essentiel de se responsabiliser comme parents et de faire de la lutte contre l'intimidation une priorité familiale. C'est à nous que revient le devoir d'aider nos enfants à se bâtir une estime personnelle qui leur permettra de ne jamais tolérer l'intimidation.

L'INTIMIDATION GÉNÉRALISÉE



NESTOR TURCOTTE
Philosophe et théologien.

À l'école, certains jeunes prennent souvent un plaisir diabolique à écraser, à humilier celui qui est déjà à terre. Ils le piétinent, l'affublent de tous les mots, le provoquent, l'intimident, surtout à la récréation. Ils utilisent un langage vulgaire, démoralisateur, et leur mépris, leur sourire narquois, leurs gestes répétitifs ne font que masquer leur immaturité, leur soif de dominer, de détruire le plus faible, le plus incapable de se défendre. Que faut-il faire? L'éducateur et les parents doivent dépister rapidement l'enfant timide. Les jeunes qui en côtoient doivent savoir que le plus faible dans un groupe n'a que faire de la moquerie, de la domination de la gang. En regardant les nouvelles, j'ai l'impression que l'intimidation se pratique à un très haut niveau. Les politiciens s'intimident entre eux. Les téléromans véhiculent le même message. Les films se surpassent en ce domaine. L'addition d'argent ne changera pas le climat. Doit-on s'étonner de voir, dans la cour d'école, certains jeunes qui transposent ce qu'ils aperçoivent dans le monde adulte? Pas du tout. Paul Piché, dans sa chanson *L'escalier*, affirme que les jeunes font « tout ce qu'on leur apprend ». Et si notre miroir était craquelé, au point que les jeunes ne voient plus devant eux aucun modèle qui pourrait les enthousiasmer?



QUESTION DU JOUR

Avez-vous déjà été impliqué dans des cas d'intimidation à l'école?

- J'ai été victime d'intimidation > 38 %
- J'ai intimidé des élèves > 4 %
- Les deux > 12 %
- Aucun des deux > 46 %

Résultats à 19 h 30 : 9985 répondants

PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, ARCHIVES LA PRESSE

ÇA COMMENCE À LA MAISON

La discipline est souvent inexistante de la part des parents, car ils sont trop occupés ou veulent être l'ami de leur enfant plutôt que leur parent. C'est beaucoup plus « cool » et beaucoup plus facile. On n'a pas à se responsabiliser. Que la société ou l'école s'en charge et par la suite, on saura qui accuser si ça ne fonctionne pas à notre goût. Si nous véhiculions un message d'amour, de tolérance et de respect à nos enfants dès leur très jeune âge, notre entourage se sentirait aimé et respecté et l'intimidation serait quasi inexistante. Je dis « quasi » car il y aura toujours ces quelques individus souffrant d'un ego surdimensionné, mais même ceux-ci se sentiraient minoritaires et esseulés à la longue. Ça commence à la maison et ça se perpétue à l'école. Servons d'exemple à nos enfants et à tous les jeunes autour de nous. Un bon début serait de donner une formation obligatoire aux jeunes d'aide et d'écoute, qui comporterait un volet de bénévolat et d'entraide, et un autre de résolution de conflits.

Susie L. Sicotte

DÉNONCEZ

Encouragez vos frères et sœurs, vos parents, amis, connaissances, intervenants, à dénoncer tout acte d'intimidation que subit un élève. Plus il y aura de témoins, plus les décideurs devront bouger pour protéger les victimes. Car ce sont elles qui doivent avoir la priorité et non les harceleurs, qui eux, ne pensent qu'à blesser, qu'à écœurer, qu'à faire mal. Pourriez-vous également demander à vos familles qui ont des jeunes à l'école de vérifier auprès de la direction si elle a un plan d'action qui aide et protège l'élève qui se fait intimider, un plan qui implique également les parents de cet élève dans la résolution du problème, un plan qui donne des conséquences significatives à l'élève qui écœure.

Jacques Robert, ex-directeur d'école

SERVICES INSUFFISANTS

La mère de Marjorie, Chantal Larose, a déclaré: « J'en veux au système qui fait que les budgets ne sont pas là pour aider les enfants. » Comme elle a raison. Il y a quelques semaines dans *La Presse*, un article mentionnait que depuis quelques années, le pourcentage d'employés affectés à l'administration scolaire avait augmenté plus rapidement que le pourcentage d'employés qui offrent des services directs et de proximité aux élèves.

Michel Laverdière, Shawinigan

UNE LOI

Si chaque personne prenait le temps d'écrire un message au premier ministre Charest pour demander à l'Assemblée nationale d'adopter une loi contre l'intimidation en milieu scolaire, on lutterait encore plus fort contre ce fléau qui a injustement coûté la vie à la jeune Marjorie Raymond. Je propose de nommer cette nouvelle législation la loi Marjorie Raymond, pour que son geste ne soit pas resté vain et pour redonner espoir à tous les jeunes du Québec qui ont subi ou qui subissent actuellement de l'intimidation à l'école (ce fut le cas de mon fils). Le système d'éducation québécois a failli à la tâche une fois de trop malgré toutes les ressources en place et toute la bonne volonté des gens du milieu scolaire.

Gonzalo Nunez

LA SOCIÉTÉ EN SORT PERDANTE

Pourquoi n'encadrons-nous pas mieux nos jeunes pour les aider à traverser la dure période qu'est l'adolescence dans les écoles secondaires, où les jeunes sont souvent identifiés en deux groupes: les écœurants et les écœurés? Il faut apprendre à nos jeunes le respect envers les autres et envers eux-mêmes. Les jeunes qui se font narguer se tannent souvent de l'école. De l'autre côté, les jeunes qui narguent sont souvent des bouffons qui ne prennent pas l'école au sérieux et qui décrochent. Ils ne comprennent pas l'importance de la scolarité, ils ne cherchent que le « plaisir » d'être cool en battant les plus faibles. Dans les deux cas, la société en sort perdante. Les plus grandes victimes seront les jeunes qui ont la mort de cette jeune fille sur la conscience. Je ne dis pas avoir de la sympathie pour eux. Cependant, vivre avec cela sur la conscience ne sera pas de tout repos. Ce sont des enfants, avec à peine assez de maturité pour garder leur chambre propre.

Kevin Plante, Trois-Rivières

Lisez d'autres points de vue et faites valoir le vôtre sur www.lapresse.ca/debats

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 commentaires@lapresse.ca
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 www.lapresse.ca/abonnement
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 petitesannonces@lapresse.ca
DÉCÈS 514.285.6816 deces@lapresse.ca
CARRIÈRES 514.285.7320 carrieres@lapresse.ca
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

SIRIUS RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT
LES RECRUES DODGE



Dodge Journey Crew 2012 montré**

7,5 L/100 KM SUR ROUTE
38 MPG^Δ
0,5 L DE MOINS AUX 100 KM^⊐.

AVEC DES OFFRES COMME CELLES-CI, LE PÈRE NOËL VA AVOIR BESOIN D'UN PLUS GROS TRAÎNEAU.

DODGE JOURNEY SE 2012
LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS√

283 CH
48 CHEVAUX DE PLUS^⊐.

«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

AJAC www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
MEILLEUR UTILITAIRE/ MULTISEGMENT DE MOINS DE 35 000 $ EN 2012 SELON L'AJAC

PRIX DE DÉPART : 18 495 $
+ 1 400 $ FRAIS DE TRANSPORT
+ 100 $ TAXE SUR LA CLIMATISATION

PRIX TOUT INCLUS : 19 995 $‡

LE PRIX COMPREND 2 000 $^Ω DE REMISE AU COMPTANT.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE 59 $±
PAR SEMAINE POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

CHOIX DE MOTEUR 4 CYLINDRES OU V6, AMÉNAGEMENT DE 5 OU 7 PLACES, TRACTION OU TRANSMISSION INTÉGRALE.

PLUS PERFORMANT*
- NOUVEAU MOTEUR OPTIONNEL V6 PENTASTAR^MC DE 3,6 L À VVT DE 283 CH, LE PLUS PUISSANT DE SA CATÉGORIE (disponible sur les modèles sélectionnés)
- NOUVELLE SUSPENSION ET DIRECTION

PLUS SÉCURITAIRE*
- FREINS À DISQUE ET ANTIBLOCAGE AUX 4 ROUES
- SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE (ESC)
- 7 COUSSINS GONFLABLES DE SÉRIE
- DÉVERROUILLAGE SANS CLÉ ENTER-N-GO^MC AVEC DÉTECTEUR DE PRÉSENCE

PLUS D'ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE*
- CENTRE DE MÉDIAS UCONNECT^MC TOUCH
- INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR REHAUSSÉS
- CENTRE D'INFORMATION ÉLECTRONIQUE
- COMMANDES AUDIO ET RÉGULATEUR DE VITESSE SUR LE VOLANT
- CLIMATISATION BIZONE

BONI des FÊTES de 500 $ sur modèles sélectionnés^

OU **OPTEZ** POUR LE
DODGE JOURNEY SXT 2012

- Nouveau V6 Pentastar^MC de 3,6 L à VVT de 283 ch
- Transmission automatique 6 vitesses
- Deux sorties d'échappement chromées
- Phares antibrouillards
- Alarme de sécurité
- Suspension sport
- Roues d'aluminium de 17 po

ET **OBTENEZ** UN TAUX DE FINANCEMENT VARIABLE PRÉFÉRENTIEL DE 3,00 %▪ JUSQU'À 84 MOIS

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP^MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres



PLUS DE PUISSANCE. MOINS D'ESSENCE. UNE VALEUR SÛRE.
15 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

CHRYSLER Jeep^MD DODGE RAM

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

« Plus de puissance. Moins d'essence. Une valeur sûre. » est une comparaison entre la gamme complète de Chrysler Canada et la gamme complète actuelle de Chrysler Canada 2011. **Le consommateur avisé lit les petits caractères :** ‡, Ω, ±, ▪ Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er décembre 2011 et le 3 janvier 2012 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 400 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les exemples de financement ne comprennent aucun versement initial. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F) : 19 995 $. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Journey SE 2012 : 2 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2011 et 2012 et sont déduites de 24 248,45 $. ± Le taux de 4,99 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par Ally Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et 2012. Exemple : Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de 19 995 $ financé à un taux de 4,99 % pour 96 mois équivaut à 415 paiements hebdomadaires de 58,43 $, des frais de crédit de 4 253,45 $ et une obligation totale de 24 248,45 $. ▪ Le taux variable préférentiel de 3,00 % jusqu'à 84 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par TD Canada Trust, Banque Scotia et RBC Banque Royale sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge, Ram 2011 et 2012 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber SE et SE Plus, Grand Caravan Cargo Van, Grand Caravan SE, Journey SE, Ram Châssis-Cabine, Jeep Patriot Sport et Jeep Compass Sport. Exemple : Dodge Journey SXT 2012 (JCDP49 + 28K) avec un prix d'achat de 24 995 $, incluant un boni des Fêtes de 500 $) financé à un taux variable préférentiel de 3,00 % pour 84 mois équivaut à 364 paiements hebdomadaires de 76,15 $, des frais de crédit de 2 726,60 $ et une obligation totale de 27 718,60 $. Le taux variable préférentiel est le taux de financement préférentiel de TD Canada Trust, Banque Royale et RBC Banque Royale sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge. Ram 2011 et 2012 et FIAT 500 2012, à l'exception des modèles Caliber SE et SE Plus). Ram 1500, 2500, 3500 (à l'exception des modèles SE et Cargo Van), Dodge Journey (à l'exception des modèles SE et SE Plus). Promotion valable entre le 1er décembre 2011 et le 3 janvier 2012, chez vos concessionnaires participants : Dodge Grand Caravan (à l'exception des modèles à cabine simple et châssis-cabine), Chrysler 200 (à l'exception des modèles LX), Town & Country et Dodge Avenger (à l'exception des modèles SE). Le boni des Fêtes au comptant de 500 $ sera déduit du prix négocié après l'application des taxes, ou peut être utilisé, selon le choix du client, pour réduire son premier paiement mensuel ou pour l'achat d'accessoires Mopar ou d'ensembles de services. Des conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2012* de Ressources naturelles Canada (RNCan) pour le modèle Dodge Journey 2012 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique 4 vitesses. Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence de votre véhicule peut varier. * Comparé au modèle précédent. ⊐ Comparé au modèle Dodge Journey 2010 avec moteur V6 de 3,5 L. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de janvier 2010 à juin 2011 selon R.L. Polk. MD SIRIUS et le logo du chien sont des marques de commerce de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep$_{MD}$ • Dodge • RAM**